

Université
Bretagne Sud



MORBIHAN

UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD POIDS ÉCONOMIQUE EN 2023 ET CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU MORBIHAN

Gilles Poupard - 02 97 12 06 67

Caroline Le Neurès – Le Coq - 02 97 12 06 68

Mise en page : Valentin Guénec

Relecture : Gilles Poupard, Anne Brodin, Marina Rieux

Directeur de la publication : Pascal Le Liboux

ISSN 2118-1632

Objectif et méthode	6
Le mot de la Présidente de l'UBS	7
Les chiffres clés de l'UBS	8
Constats 2023 et évolutions : les éléments à retenir	10
I. Un établissement d'enseignement supérieur	12
A. L'UBS, 3 campus, 7 composantes	12
B. 10 500 étudiants et des effectifs en croissance	13
C. 30 % des étudiants au-delà de bac +3	15
D. L'UBS, un acteur de la formation continue	18
E. 80 diplômes et 160 parcours proposés par l'UBS	18
F. De nouvelles formations en réponse aux besoins	21
G. Des formations souvent genrées	22
H. Le point de vue des étudiants sur les formations	23
I. Des formations qui permettent un bon accès à l'emploi	26
II. Un établissement de recherche	28
A. 14 laboratoires de recherche	28
B. 8 écoles doctorales pour des formations de haut niveau	30
C. Des outils de pointe au service de l'innovation et de la recherche	30
D. Une organisation autour de 4 écosystèmes	31
E. Une activité de recherche significative	32
F. La fondation UBS, un outil partenarial au service de l'innovation territoriale	32
III. Un ancrage sur le territoire et dans les villes	34
A. Près de 100 000 m ² de locaux sur 22 ha de terrain	34
B. Des projets immobiliers pour répondre à de nouveaux besoins	35
C. 84 % des salariés de l'UBS habitent dans le Morbihan	36
D. 96 % des étudiants vivent dans le Morbihan	38
E. Des étudiants sportifs et aux pratiques culturelles diversifiées	40
F. Une satisfaction vis-à-vis de la ville d'étude	41
G. Un intérêt des étudiants pour la vie locale	41
H. L'impact environnemental de l'activité de l'UBS	42



IV. Les conditions de vie des étudiants.....	44
A. 3 étudiants sur 4 en dessous du seuil de pauvreté	44
B. 72% des étudiants «décohabitants» en dessous du seuil de pauvreté	45
C. Des dépenses multipliées par 2,4 pour les étudiants indépendants	46
D. Près d'1/3 des étudiants expriment des difficultés financières	47
E. Moins d'étudiants chez leurs parents	48
F. 1 étudiant sur 2 se déplace en voiture.....	50
G. Des étudiants en bonne santé.....	52
V. Un acteur économique du Morbihan.....	54
A. 1 146 emplois à l'UBS	54
B. L'UBS : 108,5 millions d'euros de retombées économiques pour le territoire	55
C. L'UBS : un impact économique de 70,4 millions d'euros	57
D. En 2023, plus de 2 000 entreprises partenaires de l'UBS	59
VI. Une contribution au développement économique et social du Morbihan.....	60
A. L'UBS, un acteur de proximité de la formation des Morbihannais	60
B. Des compétences pour les entreprises morbihannaises.....	61
C. Une contribution à la recherche et à l'innovation dans les entreprises.....	62
VII. Une contribution au rayonnement et à l'attractivité	64
A. Attractivité auprès de jeunes non Morbihannais	64
B. Rayonnement des étudiants.....	65
C. Partenariats et conventions internationales.....	65
D. Programmes internationaux.....	66
E. Mobilité des étudiants et des enseignants.....	67



OBJECTIF ET MÉTHODE

En France, l'enseignement supérieur est très concentré en Île-de-France et dans les grandes métropoles régionales. Les universités implantées dans les villes de taille intermédiaire ont une visibilité moins grande.

C'est le cas de l'Université Bretagne Sud (UBS) qui a été créée en 1995 sur 3 campus morbihannais : Vannes, Lorient et Pontivy.

Afin de décrire de façon précise son activité et son impact sur le territoire, l'UBS, membre du conseil d'administration d'AudéLor, avait demandé en 2018 à l'agence de réaliser une étude sur le sujet. Celle-ci a donné lieu à une publication « Université Bretagne Sud, poids économique et contribution au développement du Morbihan » (AudéLor - communication n°110 - décembre 2018).

En 2024, six ans plus tard, l'Université Bretagne Sud a souhaité que cet état des lieux soit actualisé. L'objectif est d'apprécier les évolutions et de fournir des éléments d'information et d'aide à la décision pour l'université et ses partenaires.

Les travaux menés reposent sur 2 volets :

- **une collecte de données actualisées** avec l'appui de l'UBS : effectifs formés, offre de formations, données budgétaires, activités de recherche... ;
- **une enquête auprès des étudiants** : dépenses, condition de vie et d'études, opinions et ressentis. Cette enquête a été réalisée comme en 2018 avec l'appui du cabinet Gece.

Pour l'enquête, 8 101 mails ont été envoyés aux étudiants du 15 avril au 3 juin 2024. 1 157 réponses exploitables ont été recueillies, soit un taux de réponse de 12 %. L'échantillon a été redressé pour garantir la représentativité des résultats. Ce redressement a été établi selon l'établissement d'accueil des étudiants et le niveau de diplôme.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'UBS

L'Université Bretagne Sud est depuis sa création en 1995 un acteur clé du développement territorial, scientifique et culturel du Morbihan. Alors que nous nous apprêtons à en célébrer ses 30 ans, notre établissement, avec ses étudiants, ses enseignants, ses chercheurs et l'ensemble de ses personnels, constitue aujourd'hui un moteur essentiel de la recherche, de l'innovation, de la formation et du rayonnement de notre département.

L'étude menée par AudéLor, portant sur le poids économique et la contribution de l'UBS au développement du Morbihan, est une reconnaissance de l'importance stratégique que joue notre université dans l'écosystème local. Au-delà des chiffres – emplois directs et indirects, retombées économiques, attractivité du territoire – c'est toute une dynamique de coopération avec les collectivités, les entreprises et les associations locales qui se déploie grâce à notre présence.

Nos campus, implantés à Lorient, Vannes et Pontivy, participent activement à la structuration du territoire, en proposant des formations adaptées aux besoins des entreprises et en soutenant la recherche appliquée, source d'innovation et de compétitivité. Les projets collaboratifs, portés par nos laboratoires de recherche et nos partenaires économiques, illustrent parfaitement cette synergie entre l'université et son environnement.

" Depuis 30 ans l'UBS tient sa promesse de contribuer à bâtir un Morbihan attractif "

Mais l'impact de l'UBS ne se limite pas à l'économie. En accueillant des milliers d'étudiants venus de toute la France et d'ailleurs, l'université est aussi un

lieu de diversité culturelle, d'émancipation intellectuelle et de construction citoyenne. Elle contribue à façonner les talents et les esprits qui feront le monde de demain.

Je tiens à remercier AudéLor pour cette étude, qui nous offre un éclairage précieux sur notre rôle et sur les défis à venir. Ensemble, avec nos partenaires institutionnels et économiques, continuons à bâtir un Morbihan attractif, dynamique et tourné vers l'avenir.

Virginie Dupont

Présidente de l'Université Bretagne Sud



LES CHIFFRES CLÉS DE L'UBS



3

CAMPUS

7

COMPOSANTES



10 500

ÉTUDIANTS À L'UBS EN 2024

SOIT **+15,2 %** EN 6 ANS



80

DIPLÔMES
ET **160**
PARCOURS

DONT 27

DE NIVEAUX
MASTER ET
INGÉNIEUR



1 146

EMPLOIS À L'UBS SOIT

+20,6 % (+200 EMPLOIS)



108 MILLIONS €

DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES
« PRIMAIRES » POUR LE MORBIHAN
SOIT **+44 %** EN SIX ANS



AU FINAL **1€** INVESTI DANS L'UBS
GÉNÈRE À TERME **2,7€** DÉPENSÉS
SUR LE TERRITOIRE



70 MILLIONS €

D'IMPACT ÉCONOMIQUE SOIT
+28 % EN SIX ANS



+ DE 2000

ENTREPRISES PARTENAIRES



14

LABORATOIRES DE
RECHERCHE



300

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS



CONSTATS 2023 ET ÉVOLUTIONS : LES ÉLÉMENTS À RETENIR

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- 3 campus, 7 composantes
- 10 500 étudiants à l'UBS en 2024 soit +15,2 % en 6 ans
- 12,3% des effectifs universitaires bretons ; une part en légère progression par rapport à 2018
- Une croissance des étudiants en apprentissage : 18,7 % des inscrits en 2023 soit +13,7 points depuis 2018
- 80 % d'apprentis au sein des formations d'ingénieur ou en 3^e année de BUT
- 80 diplômes et 160 parcours dont 27 de niveaux master et ingénieur
- L'UBS est le 1^{er} choix pour 75 % des étudiants ; part en baisse de 7 points avec instauration des plateformes Parcoursup et Mon Master
- Une satisfaction élevée et stable des étudiants sur la formation suivie et la qualité de vie
- Une satisfaction plus limitée sur l'information concernant l'orientation et les débouchés
- L'UBS est la 2^e université française pour l'insertion en emploi salarié des diplômés de master

RECHERCHE

- 14 laboratoires de recherche
- 300 enseignants-chercheurs, 169 doctorants
- 2 des 4 plateformes technologiques bretonnes : CompositIC et Prodiabio
- Une forte activité de recherche :
 - 318 publications scientifiques en 2022 ;
 - 586 projets de recherche entre 2018 et 2023, 185 entreprises associées ;
 - 23 brevets déposés depuis 2018.

ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE

- 97 176 m² de bâtiments répartis sur 22 hectares et de nombreux projets pour accueillir les nouvelles formations
- 96 % des étudiants et 84 % des salariés vivent dans le Morbihan
- 2 bassins de formations distincts : Vannes et Lorient
- Des étudiants acteurs du territoire : soirées étudiantes (70 %), cinéma (66 %), activités sportives (30 %), intérêt pour la vie locale
- 12 357 tCO₂e d'émission de gaz à effets de serre (soit 1,27 tCO₂e par personne (étudiants et personnel), une volonté de réduction de 7 % d'ici 2026
- 75 % sont satisfaits de leur ville d'étude

CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS

■ Budget

Des ressources moyennes de 869 € par mois en hausse de 27 % par rapport à 2018
Une hausse portée par les ressources liées à l'emploi (essor de l'alternance)
Des dépenses mensuelles moyennes de 778 € en hausse de +27 % par rapport à 2018
45 % des dépenses consacrées au logement ; des dépenses en hausse de +26,7 %
46 % des étudiants sont insatisfaits de leurs ressources financières ; 32 % ont rencontré des difficultés financières et 12 % ont besoin d'un accompagnement

■ Logement

Une minorité des étudiants (27 %) résident chez leurs parents bien que 40 % soient morbihannais d'origine
61 % sont locataires
Une recherche de logement difficile pour 63 % des étudiants et très difficile pour 17 %. Les raisons : un manque de logements et des loyers trop élevés

■ Déplacement

La voiture toujours le 1^{er} mode utilisé pour se rendre à l'Université (très supérieure à la moyenne nationale)
Mais une utilisation de la voiture en baisse au bénéfice du bus
Un temps de trajet moyen de 24 minutes ; en hausse par rapport à 2018 (+7 minutes)

■ Bien-être

88 % des étudiants s'estiment en bonne santé physique (dont 36 % en très bonne santé)
69 % estiment leur bien-être bon (mais seulement 16 % très bon)
28 % se sentent souvent submergés par leur quotidien, 17 % souvent isolés
Seulement 4 % des étudiants se sentent souvent mal intégrés à l'université
6 % des étudiants se sont sentis harcelés souvent ou quelquefois ; un niveau comparable à celui d'autres universités

RETOMBÉES ET IMPACT ÉCONOMIQUE

- 1 146 emplois à l'UBS soit +20,6 % (+200 emplois) depuis 2018
- 108 millions de retombées économiques pour le Morbihan soit +44 % en six ans. 1 euro investi dans l'Université Bretagne Sud génère à terme 2,7 euros de dépenses sur le territoire
- 70 millions d'impact économique soit +28 % en six ans
- 56 % des retombées viennent des dépenses des étudiants
- Plus de 2 000 entreprises partenaires

CONTRIBUTIONS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

- 40 % des effectifs formés sont de jeunes Morbihannais
- Apport de compétences aux entreprises locales : 1 stage sur 2, 1 alternance sur 3 et 30 % des embauches après les études se font dans le Morbihan.
- 39 entreprises morbihannaises associées à des projets de recherche

CONTRIBUTIONS AU RAYONNEMENT ET À L'ATTRACTIVITÉ

- L'UBS n'est pas seulement une université de proximité : 60 % des étudiants viennent de l'extérieur du Morbihan
- 36 % des étudiants souhaitent rester dans le Morbihan après leurs études (identique à 2018)

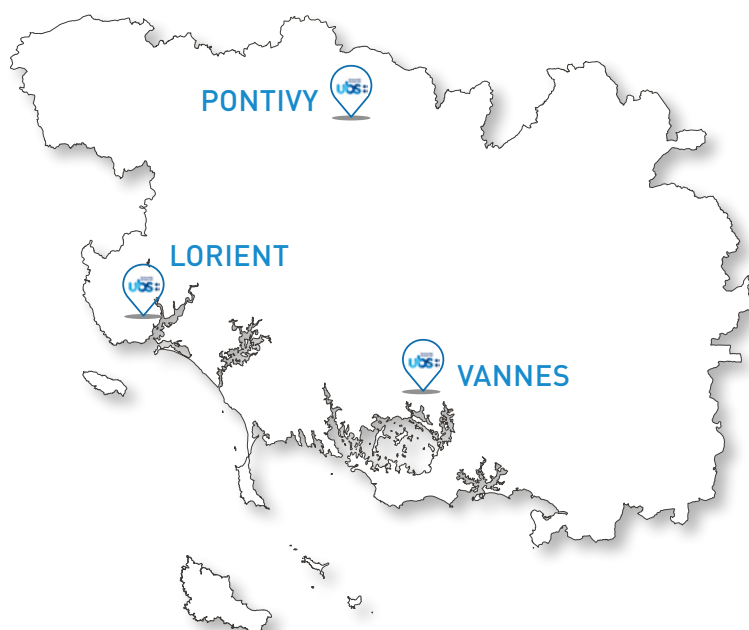
I. UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

A. L'UBS, 3 CAMPUS, 7 COMPOSANTES

En 2024, l'UBS se structure autour de 3 campus : Vannes, Lorient et Pontivy et de 7 composantes : 3 facultés, 2 IUT, 1 institut, 1 école d'ingénieurs.

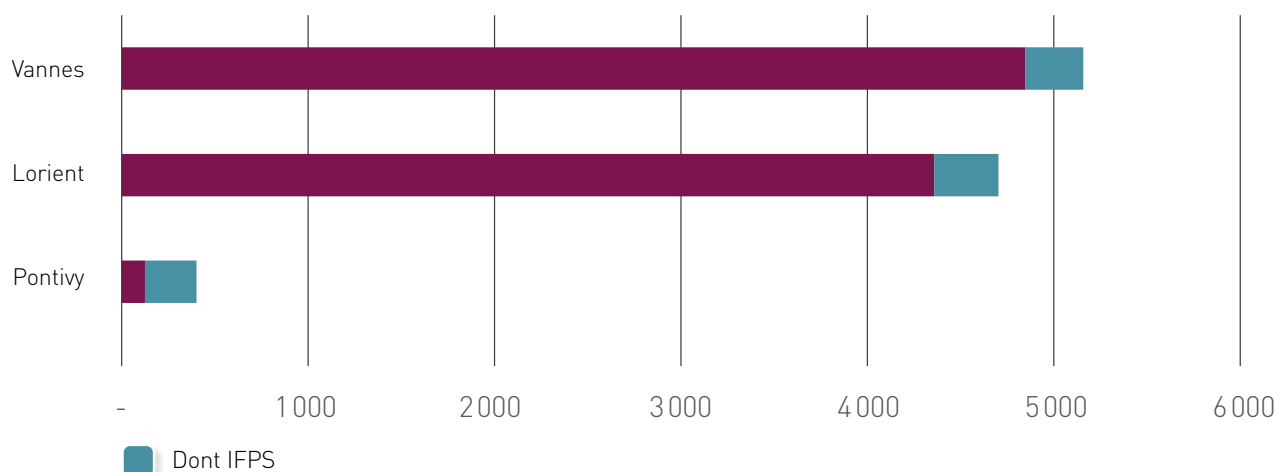
	Lorient	Vannes	Pontivy
Faculté de Droit et de Science Politique -DSP (création septembre 2024)		X	
Institut d'Administration des Entreprises de Bretagne Sud – IAE (création septembre 2024)		X	
Faculté de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales - LLSHS	X		
Faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur - SSI	X	X	
Institut Universitaire de Technologie - IUT Vannes		X	
Institut Universitaire de Technologie - IUT Lorient Pontivy	X		X
ENSIBS – École d'ingénieurs	X	X	

En septembre 2024, la faculté de Droit, de Sciences Économiques et de Gestion devient la faculté de Droit et de Science Politique. L'Institut d'Administration des Entreprises de Bretagne Sud devient une composante à part entière de l'UBS.



B. 10 500 ÉTUDIANTS ET DES EFFECTIFS EN CROISSANCE

Répartition des effectifs par campus en 2024

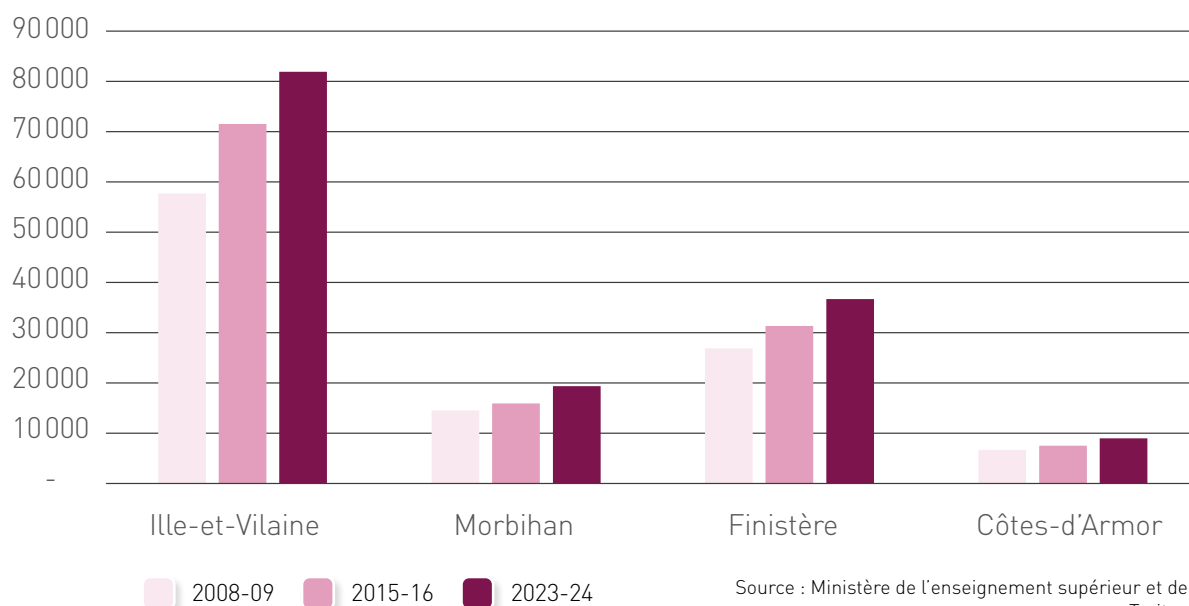


Source : UBS
Traitement AudéLor

Pour l'année universitaire 2023/2024, l'Université Bretagne Sud compte 10 426 étudiants. 49,5% des effectifs sont basés sur Vannes, 45,1% sur Lorient et 3,8% sur Pontivy. Multi-sites, les doctorants représentent 1,6% des effectifs. Les effectifs intègrent les étudiants des IFPS (Instituts de Formation des Professionnels de Santé).

La croissance des effectifs a été de +15,2% entre 2016 et 2023 soit 1 300 étudiants supplémentaires. La progression est légèrement supérieure aux 7 années précédentes : +12,2% de 2009 à 2016.

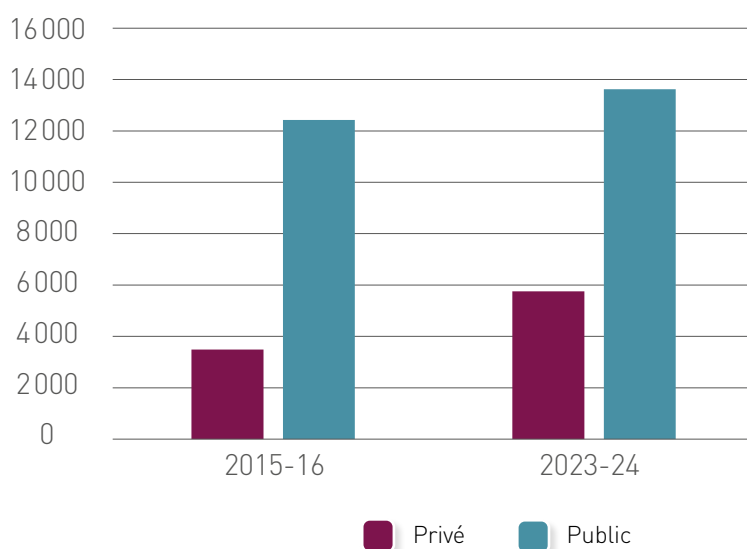
Évolution des effectifs étudiants par département entre 2008 et 2024 (université et autres établissements)



Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Traitement AudéLor

L'Ille-et-Vilaine avec son pôle universitaire historique rennais affiche des effectifs bien plus importants que ceux du Morbihan. Toutefois ce dernier avec l'UBS, compte 2 fois plus d'étudiants que les Côtes-d'Armor. Le Morbihan représente 13,2% du total des étudiants bretons et l'UBS représente 12,3% des effectifs universitaires bretons.

Effectifs étudiants de l'enseignement public et privé dans le Morbihan en 2015 et 2023



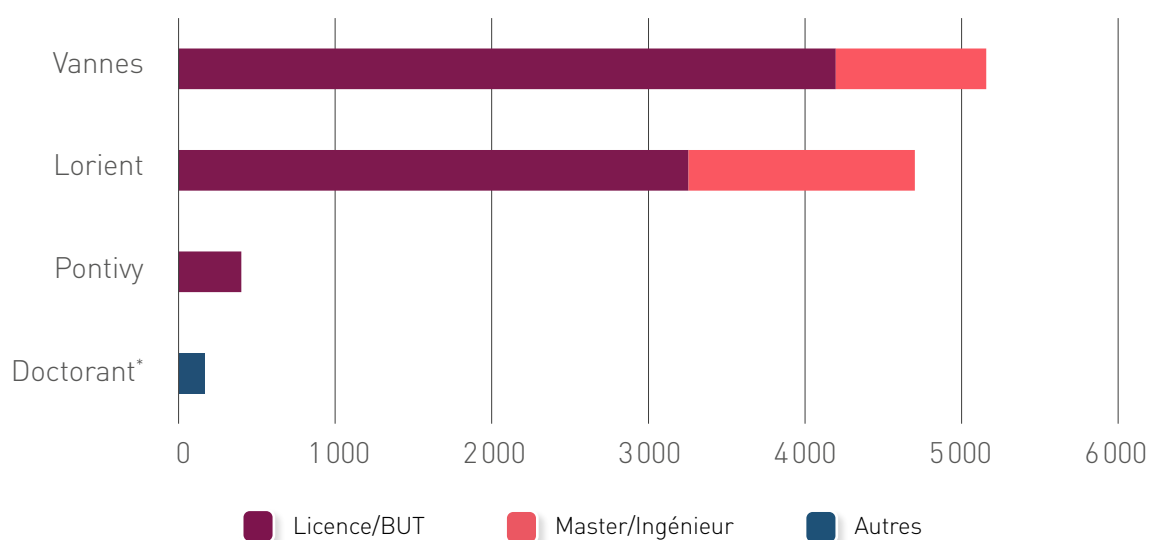
Source : Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche
Traitement AudéLor

Entre 2015 et 2023, la croissance des effectifs étudiants morbihannais (+21,8%) est supérieure à la moyenne bretonne (+15,9%). Celle-ci **vient surtout des établissements privés**. Entre 2017 et 2024, les effectifs étudiants des établissements privés ont progressé de 65,2%, contre seulement 9,7 % pour les établissements publics. Cette évolution s'explique par le développement massif d'une offre de formation par apprentissage au sein des établissements privés et tout particulièrement sur les formations juridiques et administratives (+345%).

Le poids de l'UBS dans les effectifs étudiants du Morbihan est passé de 57,5 % en 2016 à 54,5 % en 2024.

**C. 30 % DES ÉTUDIANTS
AU-DELÀ DE BAC +3**

Répartition des effectifs par diplôme année 2023/2024

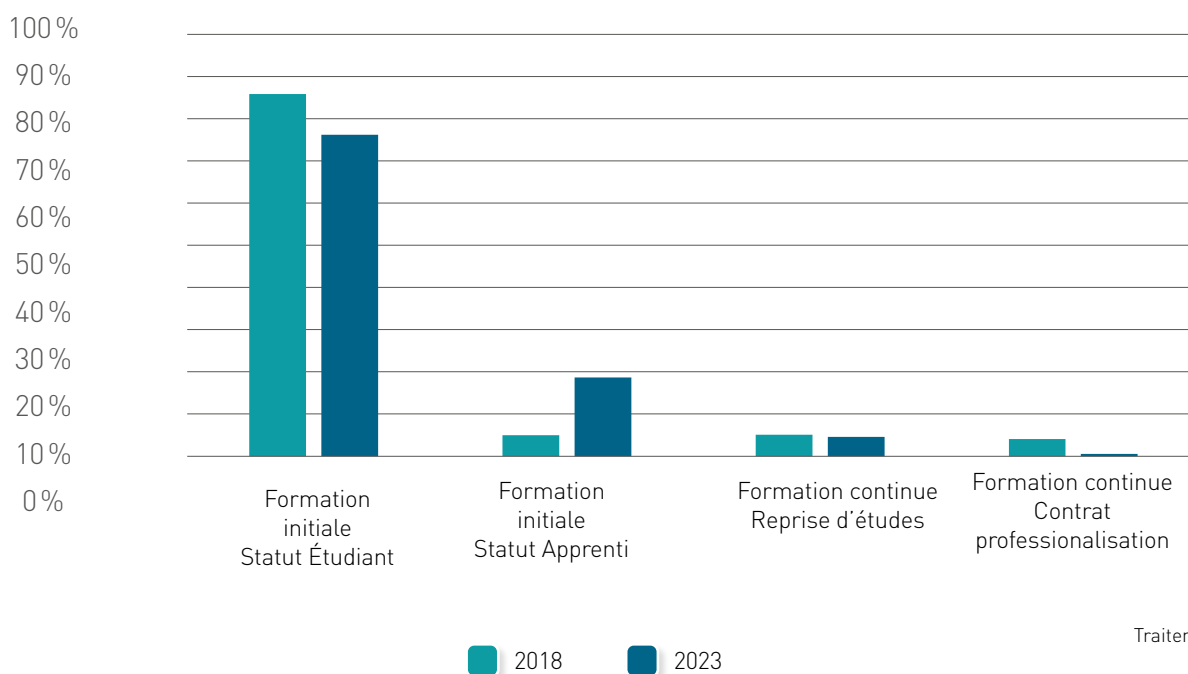


Source : UBS
Traitement AudéLor

67,4% des étudiants de l'UBS sont inscrits dans des formations de bac+3 (BUT, licence, licence pro). Près de la moitié (49,5%) sont engagés sur des cursus de licence. Les BUT (Bachelor Universitaire de Technologie – bac +3) qui ont remplacé les DUT (Diplôme Universitaire de Technologie – Bac +2) en 2022 représentent 17,9 % des effectifs.

30 % des étudiants suivent des formations au-delà de bac +3. 7,2 % des étudiants sont inscrits dans des cursus d'ingénieur et 15,9 % en masters. L'UBS compte par ailleurs 169 doctorants.

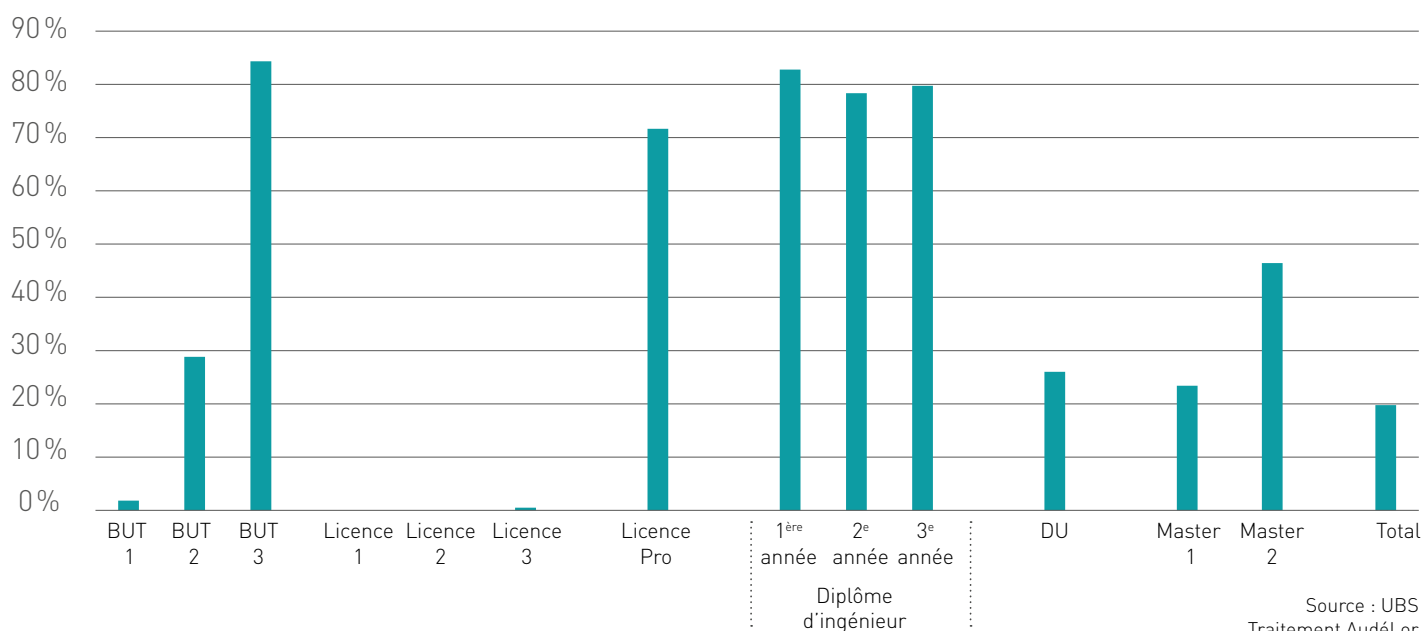
Répartition des inscrits par statut en 2018 et 2023



76,2% des étudiants sont inscrits en formation initiale. Toutefois cette modalité est en recul de près de 10 points par rapport à 2018. L'apprentissage a beaucoup progressé. Les apprentis représentent 18,7% des inscrits en 2023 soit +13,7 points depuis 2018. La réforme de l'apprentissage de 2018 a en effet simplifié l'ouverture de sections en apprentissage. Elle a permis le développement de cette modalité au sein des formations existantes. Le plan de soutien à l'économie a renforcé de manière significative les aides à l'embauche des apprentis pour les entreprises. Il a également eu un effet levier sur le recrutement des apprentis, en particulier pour l'enseignement supérieur.

Les contrats de professionnalisation, bien moins intéressants financièrement que les contrats d'apprentissage pour les employeurs et les organismes de formation, ont largement pâti de cette montée en puissance de l'apprentissage. Ils sont passés de 4,5% à seulement 0,6% des effectifs.

Part des étudiants en apprentissage dans les différentes formations en 2023



Le développement de l'apprentissage varie fortement en fonction des formations et de leurs finalités. Les formations à vocation professionnalisante, avec un accès direct à l'emploi ont ainsi beaucoup développé la modalité alternance. C'est particulièrement le cas **des formations d'ingénieur** au sein desquelles 80% des étudiants sont en apprentissage. Ils sont également plus de 80 % sur la dernière année de BUT. Ils sont 75 % en licence professionnelle et 50 % en 2^e année de master. En revanche, l'apprentissage est quasi inexistant en licence générale.

Sur les cursus de doctorat ou de master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) d'autres modalités sont proposées pour permettre la mise en situation professionnelle des étudiants : contrat CIFRE (Convention Industrielle de Formation pour la Recherche) pour les doctorants et contrat alternant étudiant pour les futurs enseignants.

D. L'UBS, UN ACTEUR DE LA FORMATION CONTINUE

Au-delà des étudiants en formation initiale et en apprentissage, l'UBS accueille des actifs en formation professionnelle continue. Sur l'année 2023/2024, 596 personnes ont accédé aux formations via des reprises d'études (536) ou des contrats de professionnalisation.

Répartition des effectifs en formation continue

	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Reprises d'études financées	333	384	357	369
Reprises d'études non financées	169	166	130	167
Contrats de professionnalisation	278	105	102	60
Total	780	655	589	596

Source : UBS

E.80 DIPLÔMES ET 160 PARCOURS PROPOSÉS PAR L'UBS

Répartition des formations en 2024

Type de formation	Nombre de mention/ spécialité	Nombre de parcours
Diplôme Universitaire - DU	2	2
Classe Préparatoire aux Grandes Écoles - CPGE	2	3
Préparation École d'ingénieur - PEI	2	3
Bachelor Universitaire de Technologie - BUT	9	21
Licence	17	51
Licence Professionnelle - LP	21	26
Master	22	49
Titre ingénieur	5	5
Total	80	160

Source : UBS

L'UBS propose 80 diplômes qui sont déclinés en 160 parcours (spécialités). **On y retrouve 22 masters et 5 titres d'ingénieurs.** La principale évolution depuis 2018 concerne les IUT avec la disparition des DUT (Diplômes Universitaires Technologiques - bac+2) et leur remplacement par des BUT (Bachelors Universitaires Technologiques - bac+3). Cette réforme permet d'harmoniser les cursus avec la nomenclature européenne LMD - (Licence Master Doctorat) et de mieux répondre aux besoins des entreprises.

L'UBS est une université pluridisciplinaire sans composante de santé. Toutefois, pour accompagner les étudiants vers ces cursus, une « **filière santé** » a été développée avec la licence option « Accès santé » L.AS ou le « Parcours d'Accès Spécifique Santé » PASS.

- L.AS : les étudiants suivent une licence dans une discipline de leur choix (mathématique, droit, physique...) avec une option "Accès Santé". Sur les campus de Vannes et Lorient, une quinzaine de licences proposent l'option "Accès Santé". L.AS offre une flexibilité pour ceux qui hésitent entre plusieurs disciplines et souhaitent garder une option pour les études de santé.
- PASS : la majorité des cours sont axés sur les sciences de la santé (biologie, chimie, physique, etc.). Les étudiants choisissent une mineure dans une autre discipline. L'UBS propose en mineur : sciences de la vie et de la terre, mathématiques ou droit. Le PASS prépare prioritairement aux études de santé tout en offrant une option de réorientation en cas d'échec.

Ces deux cursus ont remplacé la Première Année Commune aux Études de Santé PACES depuis la rentrée 2020.

En amont de ces formations, l'UBS propose un Cycle Préparatoire aux Études de Médecine (CPEM). Il s'adresse aux élèves de terminale qui souhaitent intégrer une école de médecine à la rentrée suivante. Ces derniers suivent ainsi 90 heures de cours sur les matières scientifiques fondamentales.

L'Université Bretagne Sud propose par ailleurs plusieurs **classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE) et notamment en Économie et Gestion sur le campus de Vannes et en Langues Étrangères Appliquées sur celui de Lorient.

Enfin, l'UBS offre la possibilité à des étudiants inscrits dans un parcours de licence mathématiques et physique de se préparer pour intégrer une école à travers un Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles.

Répartition des formations par composante année universitaire 2023/2024

COMPOSANTE	Type de formation	Nombre de mention/ spécialité	Nombre de parcours
SSI	DU	1	1
	Licence	9	25
	Licence Professionnelle	4	5
	Master	7	23
	sous-total	21	54
DSEG	CPGE	1	1
	Licence	2	9
	Licence Professionnelle	2	2
	Master	6	8
	sous-total	11	20
LLSHS	CPGE	1	2
	Licence	6	17
	Licence Professionnelle	1	2
	Master	9	18
	sous-total	17	39
IUT Lorient-Pontivy	BUT	5	11
	Licence Professionnelle	2	
	sous-total	7	11
IUT Vannes	BUT	4	12
	Licence Professionnelle	7	9
	sous-total	11	21
ENSIBS	Parcours École d'Ingénieur	2	3
	titre ingénieur	5	5
	sous-total	7	8
UBS	Total	80	160

Source : UBS

En septembre 2024, la faculté Droit Sciences Économiques et de Gestion devient la Faculté de Droit et de Science Politique et l'Institut d'Administration des Entreprises devient une nouvelle composante de l'UBS.

F. DE NOUVELLES FORMATIONS EN RÉPONSE AUX BESOINS

Afin de répondre aux besoins en compétences du marché du travail et faire face aux évolutions des métiers, l'UBS fait régulièrement évoluer son offre de formation.

Entre 2016 et 2023, 7 nouveaux cursus ont été proposés :

- le BUT GACO (Gestion Administrative et Commerciale des Organisations) sur le site de Pontivy.
- 2 diplômes d'ingénieur :
 - | Génie civil 4.0 et Génie énergétique et électrique (Lorient) ;
 - | Énergies, hydrogène (Lorient).
- 2 masters :
 - | Sciences des données (Vannes) ;
 - | Management sectoriel (Lorient).
- 2 diplômes universitaires :
 - | Développement durable et transition écologique (Lorient) ;
 - | Cyberdéfense des TPE/PME organismes publics et privés (Vannes).

À partir de la rentrée 2024, plusieurs nouvelles formations seront proposées :

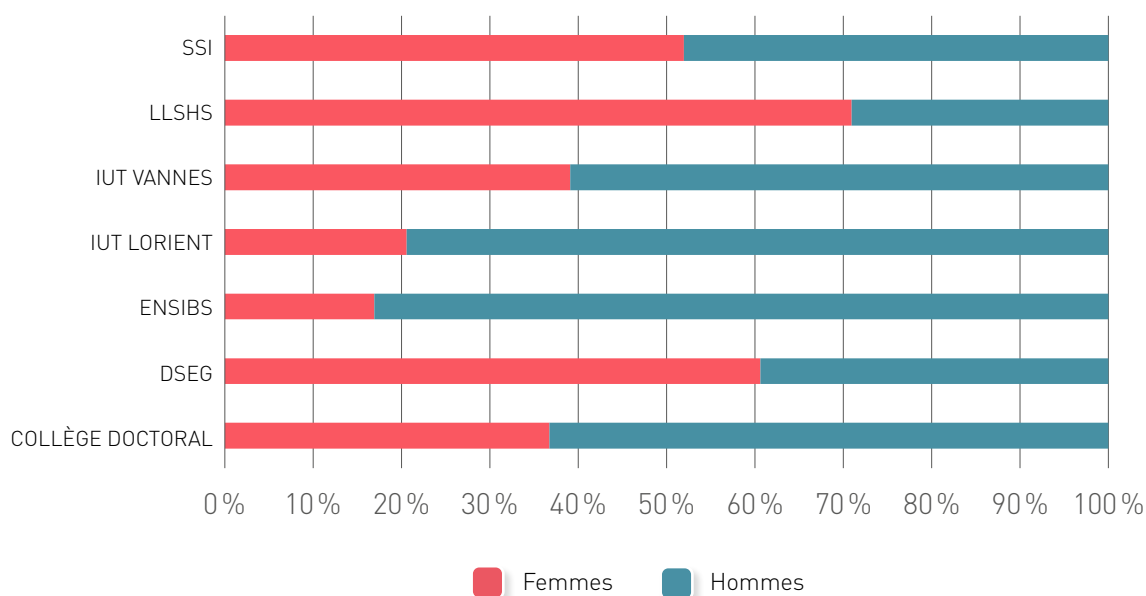
- une double licence Lettres et Sciences de la transition écologique et sociétale sur Lorient ;
- une licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques – Accompagnement du handicap sur Lorient. Cette formation a été créée en lien avec le projet HIT (Handicap Innovation Territoire) porté par Lorient Agglomération.
- deux diplômes universitaires :
 - | Gestionnaire des ports de plaisance ;
 - | Thanatopraxie et métiers du funéraire ;

Entre 2024 et 2027, une nouvelle filière STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) sera développée sur le campus de Lorient. Son déploiement est prévu sur 3 ans, à terme, elle comptera 250 étudiants :

- Rentrée 2024 : ouverture d'une formation DEUST : Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles (bac+2) pour 25 étudiants ;
- Rentrée 2025 : une licence STAPS Activité Physique Adaptée et Santé pour 50 étudiants ;
- Rentrée 2027 : une licence STAPS Entraînement sportif avec 25 étudiants.

G. DES FORMATIONS SOUVENT GENRÉES

Répartition des effectifs par diplôme et par genre année 2023/2024



Globalement, les effectifs de l'UBS respectent la parité entre femmes (50,1 %) et hommes (49,9 %).

Toutefois, la plupart des formations restent très genrées :

- les formations DSEG ou LLSHS orientées lettres, langues, sciences humaines, gestion attirent majoritairement des femmes.
- les formations de l'ENSIBS spécialisées sur l'industrie, le génie civil ou des IUT tournés vers l'industrie, les énergies, l'informatique concentrent une majorité d'hommes.

H. LE POINT DE VUE DES ÉTUDIANTS SUR LES FORMATIONS

L'UBS a été le 1^{er} choix d'orientation pour 75 % des étudiants, en baisse de 7 points par rapport à 2018. La mise en place de la plateforme d'affectation Parcoursup qui n'impose plus de hiérarchisation des vœux explique cette évolution, les propositions d'affectation n'intégrant plus ce critère.

Cette évolution explique également que la part des étudiants qui « n'ont pas pu aller dans une autre université » soit passée de 6 % à 14 %.

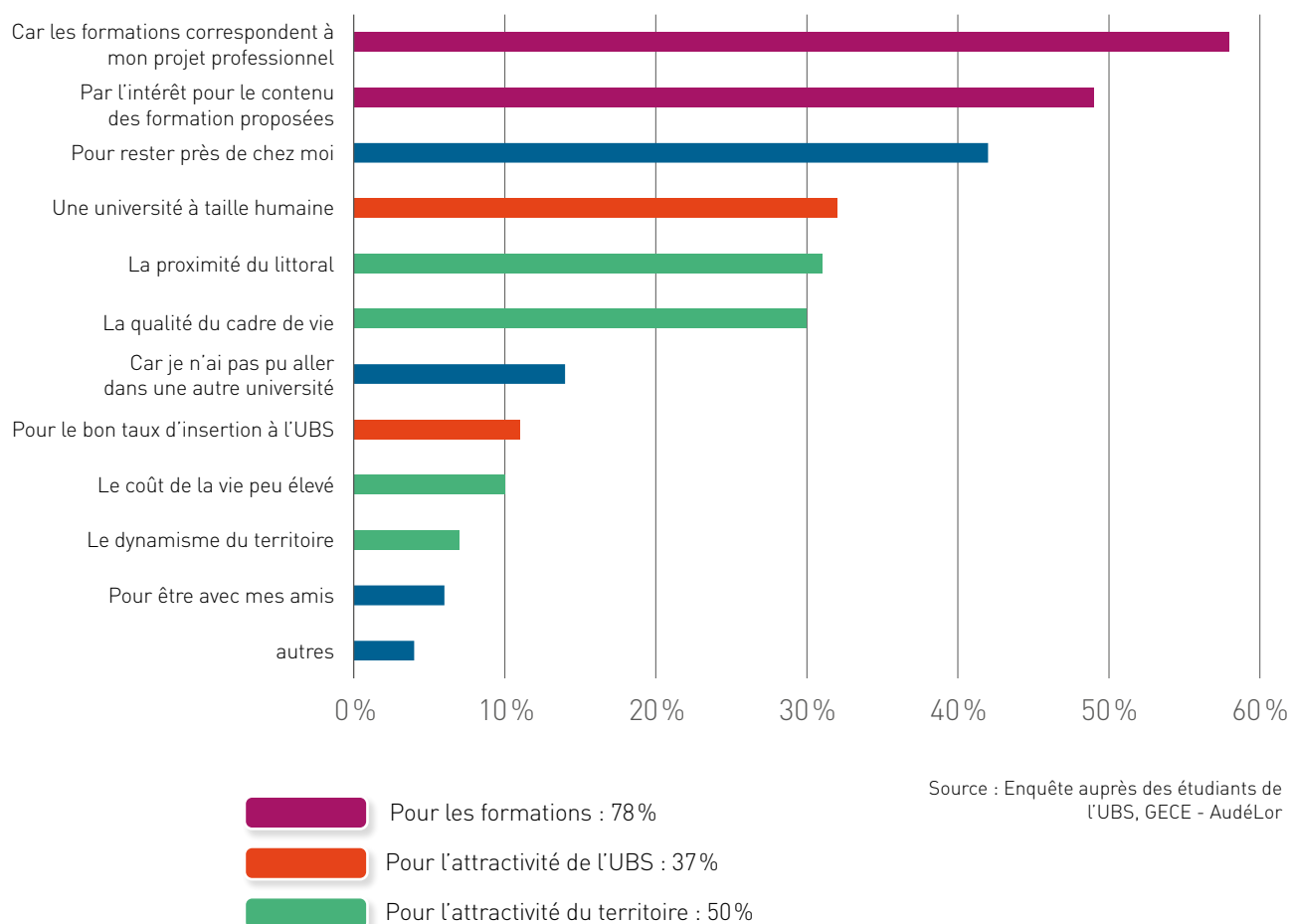
D'ADMISSION POST-BAC À PARCOURSUP

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur. Elle a remplacé la plateforme APB (Admission Post Bac) en 2018.

Les lycéens, apprentis ou étudiants doivent y inscrire leurs vœux pour intégrer des formations post-bac. Elle permet aux candidats de formuler 10 vœux principaux, sans ordre de priorité, avec la possibilité d'ajouter 20 sous-vœux.

La plateforme APB permettait de formuler 24 vœux, mais imposait aux candidats de les hiérarchiser. D'autre part, avec APB, les étudiants devaient demander une dérogation pour déposer des vœux dans une autre académie que l'académie d'origine. Les affectations réalisées avec APB étaient effectuées par un algorithme, voire par tirage au sort pour certaines formations, tandis qu'avec Parcoursup, elles le sont en fonction des « attendus de formation », qui peuvent varier d'un établissement à l'autre.

Pourquoi avez-vous choisi l'UBS ?

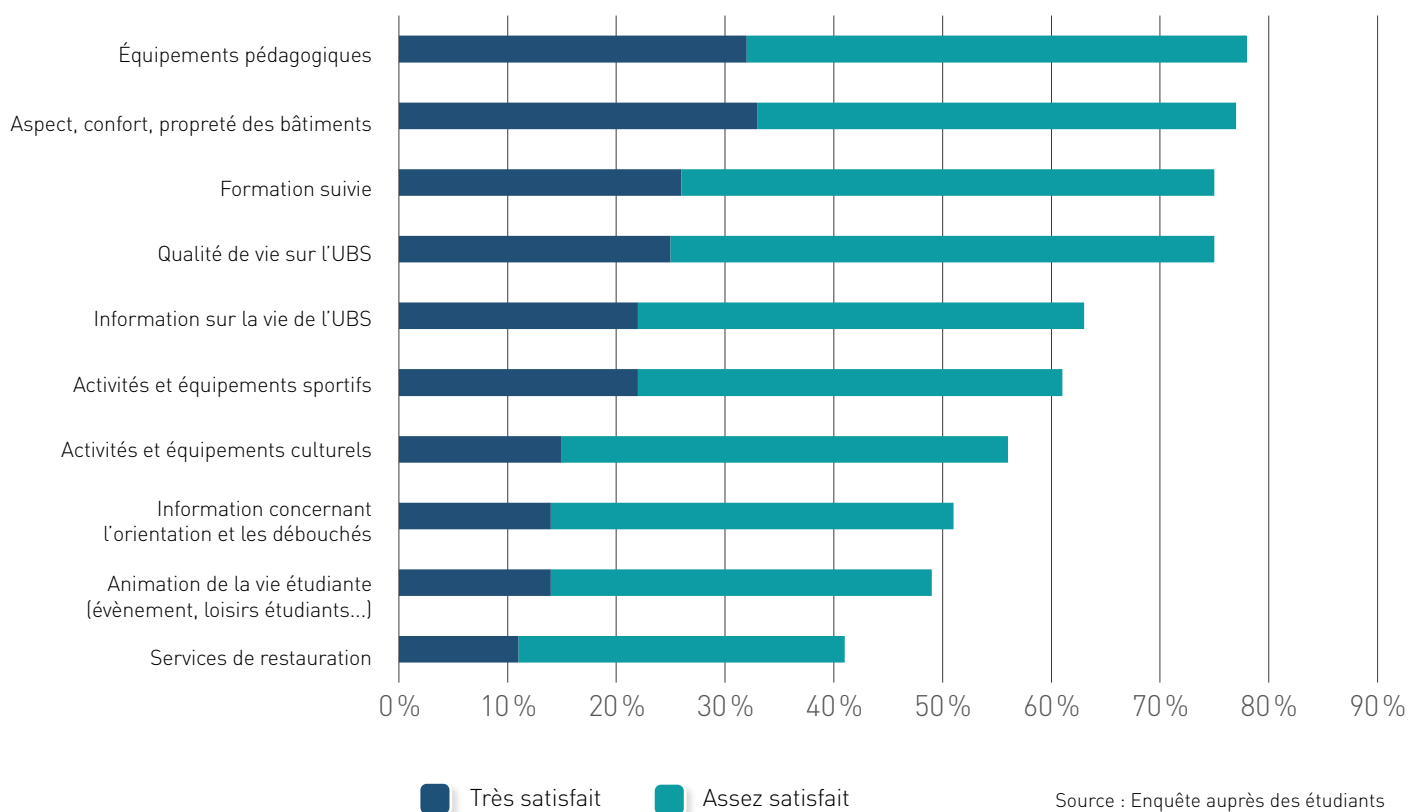


L'adéquation des formations à leur projet professionnel est le 1^{er} critère des étudiants pour choisir l'UBS, suivi de l'intérêt pour les formations proposées. Le souhait de ne pas trop s'éloigner du domicile parental arrive en 3^e position devant le fait que l'UBS est à taille humaine.

Les critères de choix restent globalement identiques à ceux de 2018. **Le moindre coût de la vie est toutefois moins mis en avant par les étudiants.** Il passe de 18 % à 10 %. L'augmentation des coûts liés au logement expliquent, au moins en partie, cette évolution.

Pour les étudiants morbihannais (40 %), le critère de la proximité (qui permet de réduire les coûts) est exprimé par 80 % des répondants. L'adéquation des formations au projet professionnel n'est avancée que par 52 % pour les Vannetais et 47 % pour les Lorientais.

Niveau de satisfaction des étudiants

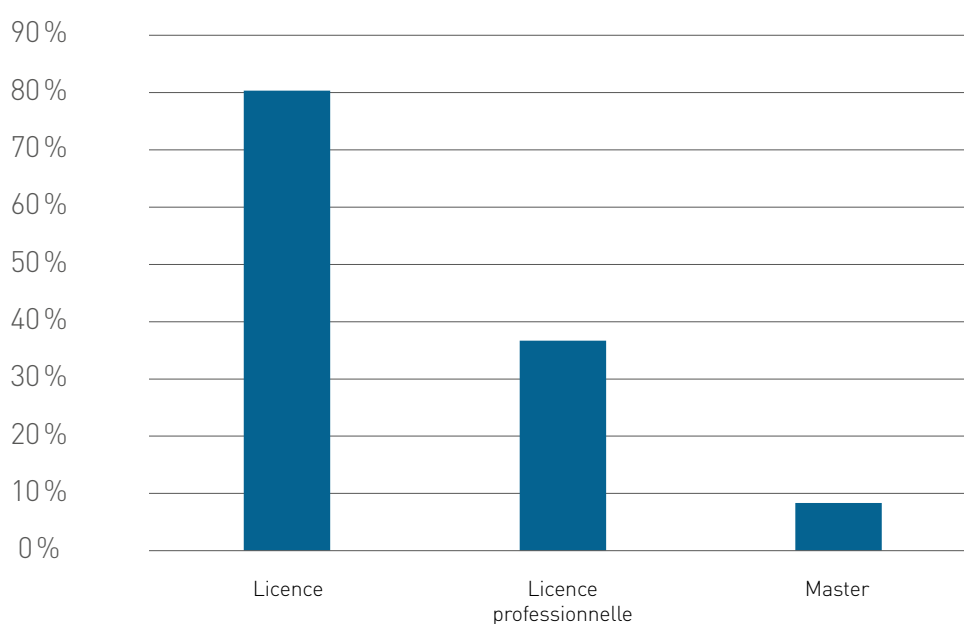


Le niveau de satisfaction des étudiants est élevé et stable sur la formation suivie et la qualité de vie. Il est élevé et en hausse en ce qui concerne les équipements pédagogiques, l'information sur la vie universitaire, les activités et équipements.

La satisfaction est plus limitée en matière d'information sur l'orientation et les débouchés, l'animation et la restauration. Si les résultats sont stables par rapport à 2018 sur les deux premiers items, ils sont en forte baisse sur la restauration (-20 points).

I. DES FORMATIONS QUI PERMETTENT UNE BON ACCÈS À L'EMPLOI

Part des étudiants en poursuite d'étude à l'issue de leur cursus

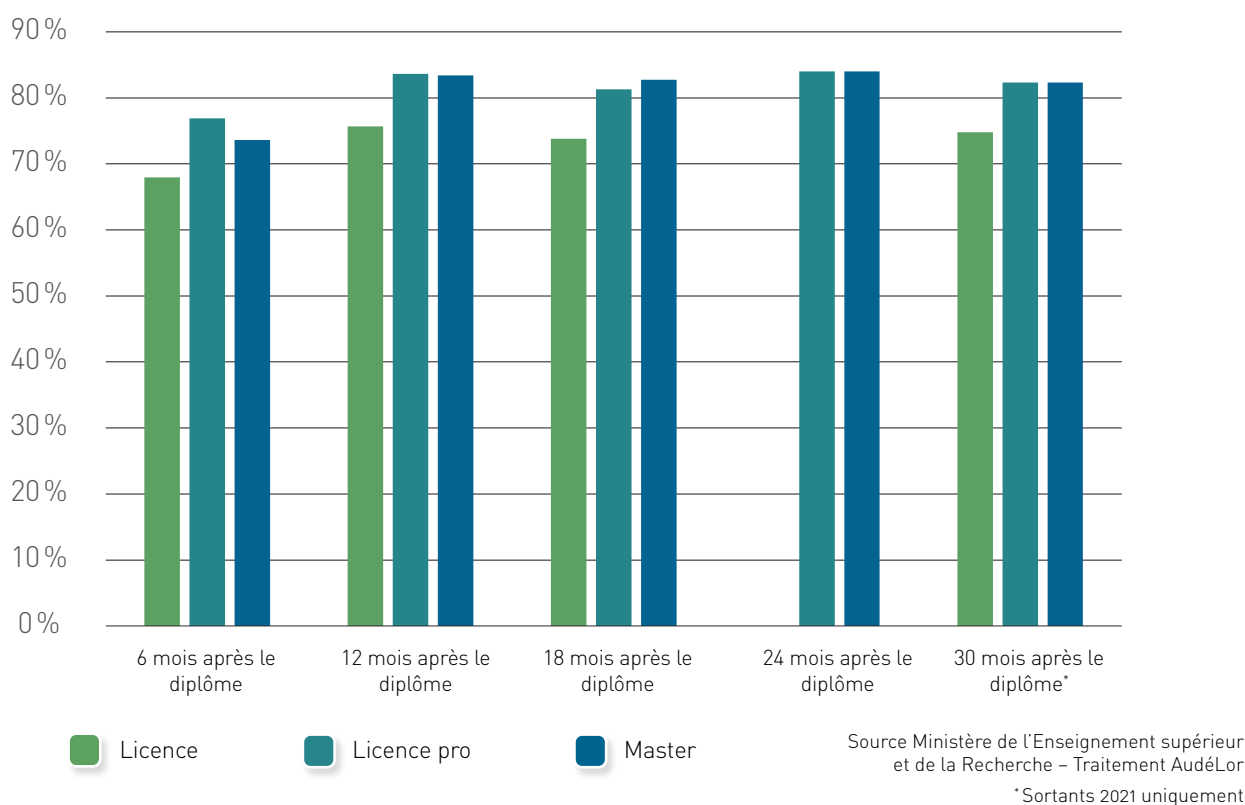


Source Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche – Traitement AudéLor

À l'issue d'un cursus de licence, 80,4 % des étudiants poursuivent leurs études. En ce qui concerne les licences professionnelles, le taux est nettement plus faible (36,7 %). Ce type de formation professionnalisante a une vocation d'accès à l'emploi directe bien plus importante que des licences générales.

Par ailleurs, 8,3 % des étudiants poursuivent leur cursus après un master.

Taux d'emploi salarié en France des diplômés de l'UBS – moyenne des diplômés 2021/2022



12 mois après le diplôme, plus de 83 % des étudiants de licence professionnelle et de master occupent un emploi. Ils sont 76 % pour les sortants de licence.

Selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'UBS est la 2^e université française pour l'insertion en emploi salarié des diplômés de master.



II. UN ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHE

L'UBS dispose de 3 types d'outils pour mener à bien des activités de recherche :

- les laboratoires de recherche ;
- les écoles doctorales ;
- les plateformes technologiques.

A. 14 LABORATOIRES DE RECHERCHE

En 2023 comme en 2018, l'UBS compte **14 laboratoires**. 7 d'entre eux sont reconnus et soutenus par le CNRS (indiqués par * dans le tableau ci-dessous).

Les activités de recherche des laboratoires sont menées conjointement avec 16 autres universités, écoles d'ingénieurs ou instituts de recherche comme l'IFREMER ou l'INSERM en France et 34 universités internationales.

Les laboratoires de l'UBS

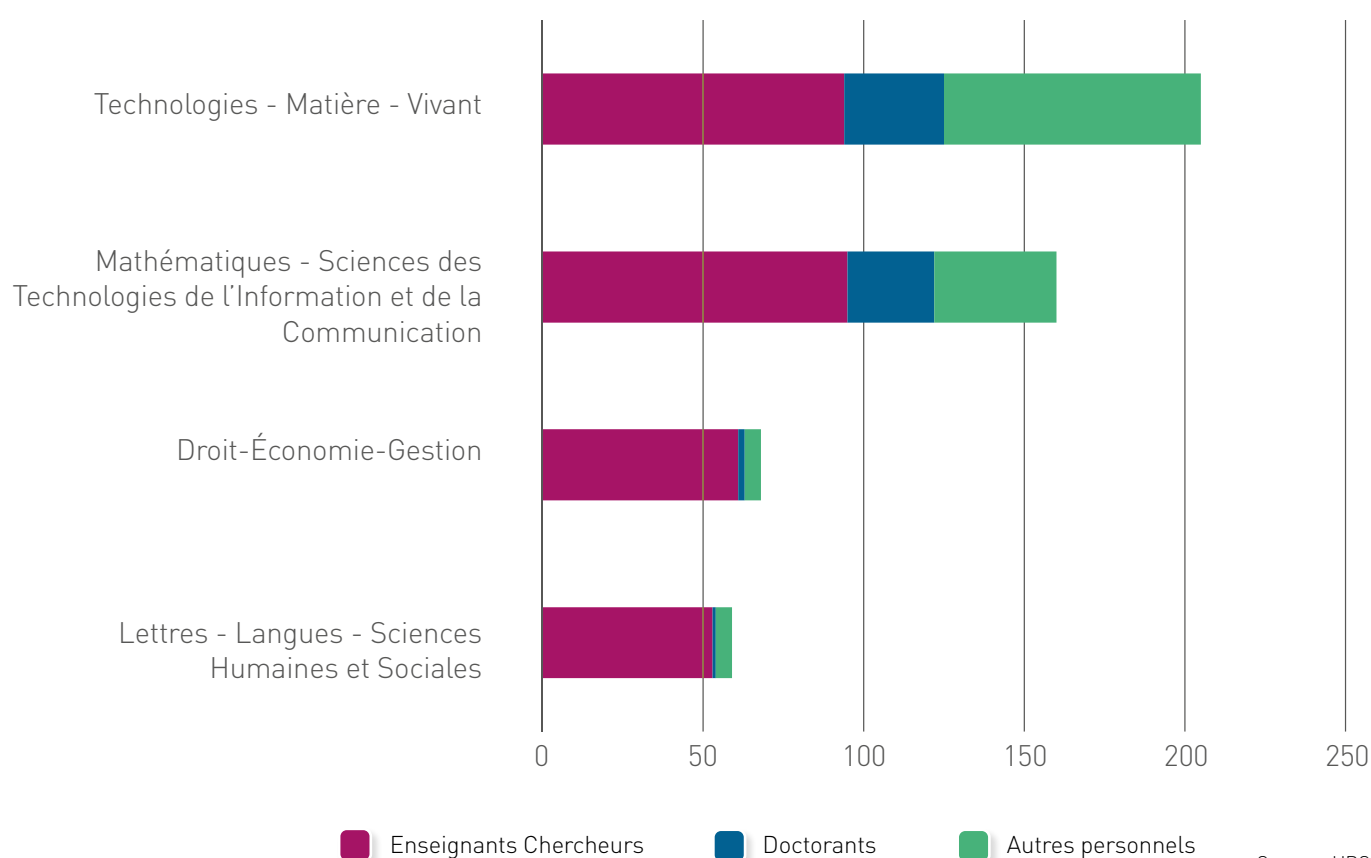
Droit - Économie - Gestion	Laboratoire en droit Lab-LEX
	Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest – LEGO
Lettres - Langues - Sciences Humaines et Sociales	Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication - LP3C
	Laboratoire Temps, Mondes, Sociétés – TEMOS*
	Héritage & Création dans le Texte et l'Image – HCTI
	Géoarchitecture
	Pôle de Recherche Francophonies, Interculturel, Communication, Sociolinguistique – PREFICS
	Laboratoire d'Études et de Recherche en Sociologie – LABERS
Mathématiques – Sciences des Technologies de l'Information et de la Communication	Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires - IRISA*
	Laboratoire en Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance – Lab-STICC*
	Laboratoire de Mathématiques en Bretagne Atlantique - LMBA*
Technologies - Matières - Vivant	Laboratoire de Biotechnologie et Chimie Marines – LBCM*
	Institut de Recherche Dupuy de Lôme – IRDL*
	Laboratoire Géo Océan – LGO*

* Laboratoire reconnu et soutenu par le CNRS

En 2023, les laboratoires de recherche de l'UBS comptaient 492 collaborateurs dont 300 enseignants-chercheurs et 169 doctorants. 61 de ces doctorants sont salariés des laboratoires de recherche.

Depuis 2017, le nombre de laboratoires est resté identique mais les effectifs ont progressé de 31 soit +6,7 %. Le nombre d'enseignants chercheurs a augmenté de 50 soit +20 %.

Répartition des effectifs salariés de la recherche par grand domaine en 2023



Source : UBS
Traitement AudéLor

Au sein de l'UBS, 42% des effectifs de la recherche relèvent du domaine «Technologie, Matière et Vivant». Les mathématiques et sciences de l'information et de la communication comptent pour 33% des effectifs. Ces deux grands domaines concentrent 74 % des personnels de la recherche de l'UBS.

B. 8 ÉCOLES DOCTORALES POUR DES FORMATIONS DE HAUT NIVEAU

L'UBS participe à 8 écoles doctorales chargées du suivi et de la formation des doctorants. Elles fonctionnent en co-accréditation avec d'autres universités, l'UBS porte en propre l'école doctorale Science pour l'ingénieur (SPI.bzh n°647). Les écoles doctorales couvrent 8 champs disciplinaires différents :

- Arts, Lettres et Langues (ALL)
- Droit et Sciences Politiques (DSP)
- Économie Gestion (EDGE)
- Éducation, Langage, Interactions, Cognition, Clinique, Expertise (ELICCE)
- Espaces Sociétés Civilisations (ESC)
- MathsSTIC Bretagne Océane (MathSTIC BO)
- Sciences pour l'Ingénieur (SPI.bzh)
- Sciences de la Mer et du Littoral (SML)

L'UBS accueille, au sein de ses écoles doctorales, 169 doctorants rattachés aux différents laboratoires de recherche. Le nombre de doctorants a progressé de +17,4 % depuis 2018.

C. DES OUTILS DE POINTE AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA RECHERCHE

L'UBS héberge 2 des 4 plateformes technologiques bretonnes (44 au niveau national).



■ **CompositiC** spécialisée dans la mise en œuvre de composites innovants via la conception de matériaux et procédés automatisés autour de la technologie robotisée de placement de fibres et de l'impression 3D. Elle est basée à Lorient - Ploemeur



■ **Prodiabio** est spécialisée sur les bioprocédés : procédés, bio-procédés, valorisation de la biomasse, agroalimentaire, bio-industrie, environnement, chimie, pharmacie, cosmétologie, analyse sensorielle, automatisme, prototype... Elle est basée à Pontivy

Elles accueillent des programmes de recherche universitaire, mais s'inscrivent également comme des partenaires des entreprises locales. Elles proposent différentes modalités de collaboration aux industriels : prestation de service et de R&D, contrat de collaboration, mise à disposition de matériels, assistance au montage de dossiers pour des projets innovants. En 2023, la plateforme CompositiC a ainsi réalisé des prestations pour 35 entreprises dont 11 morbihannaises.



L'UBS a également développé 2 espaces de formation et d'expérimentation :

■ **SCAP Industrie du futur** (Systèmes Cyberphysiques Agiles Pour la Production Industrielle) porté par le laboratoire Lab-STICC, il sert d'appui aux projets scientifiques, de conseil et d'expertise dans 4 grands domaines de l'industrie du futur : l'usine virtuelle, l'usine digitale, l'homme au travail, l'analyse des données. Il est basé à Lorient.

■ **Cyber Security Center** associe la recherche universitaire, l'entraînement des entreprises au risque cyber et la formation des étudiants. Il permet d'organiser la défense cyber au profit d'organismes d'importance vitale, de détecter les vulnérabilités logicielles et de sécuriser les objets connectés. Le centre de gestion de crises génère des mises en situation réelles et bénéficie d'outils sophistiqués de détection, d'analyse et de remédiation. Il est basé à Vannes.

Afin de faciliter les liens entre le tissu économique et les outils de recherche, l'UBS se dote d'une structure dédiée : UBSIDE qui a vocation à faciliter et simplifier la mise en place de prestations de services entre les entreprises, les laboratoires de recherches et plateformes technologiques.

D. UNE ORGANISATION AUTOUR DE 4 ÉCOSYSTÈMES

L'UBS a structuré sa stratégie de recherche autour de 4 écosystèmes, traitant de thématiques spécifiques.

Écosystèmes d'innovation	Thèmes de recherche
Mer et littoraux	Nautisme et course au large Ports du futur Tourisme
Industrie du futur	Jumeaux numériques Hydrogène marin
Cyber & Intelligence des données	Cybersécurité Intelligence artificielle
Environnement, santé & handicap	Bio-santé Santé du futur

Source : UBS

E. UNE ACTIVITÉ DE RECHERCHE SIGNIFICATIVE

Les activités de recherche peuvent être appréciées à partir de nombreux indicateurs : les publications scientifiques, les thèses soutenues, les programmes de recherche financés, les prestations de recherche réalisées pour des entreprises.

En 2022, on recense **998 publications scientifiques** par des chercheurs de l'UBS. Ce chiffre est en léger recul (2,5%) par rapport à 2018.

En 2023, 37 thèses ont été soutenues. Leur durée moyenne est de 46 mois. Le nombre de doctorants ayant diminué sur la période 2018/2021, le nombre de thèses soutenues en 2023 est en recul par rapport à 2017 (-15).

Entre 2018 et 2023, 23 brevets ont été déposés dont 13 par le Lab-STICC. Le nombre de brevets déposés est en progression par rapport à la période précédente : 23 en 6 ans contre 24 en 8 ans. Sur la même période, 586 projets de recherche ont été menés par les laboratoires associant 185 entreprises.

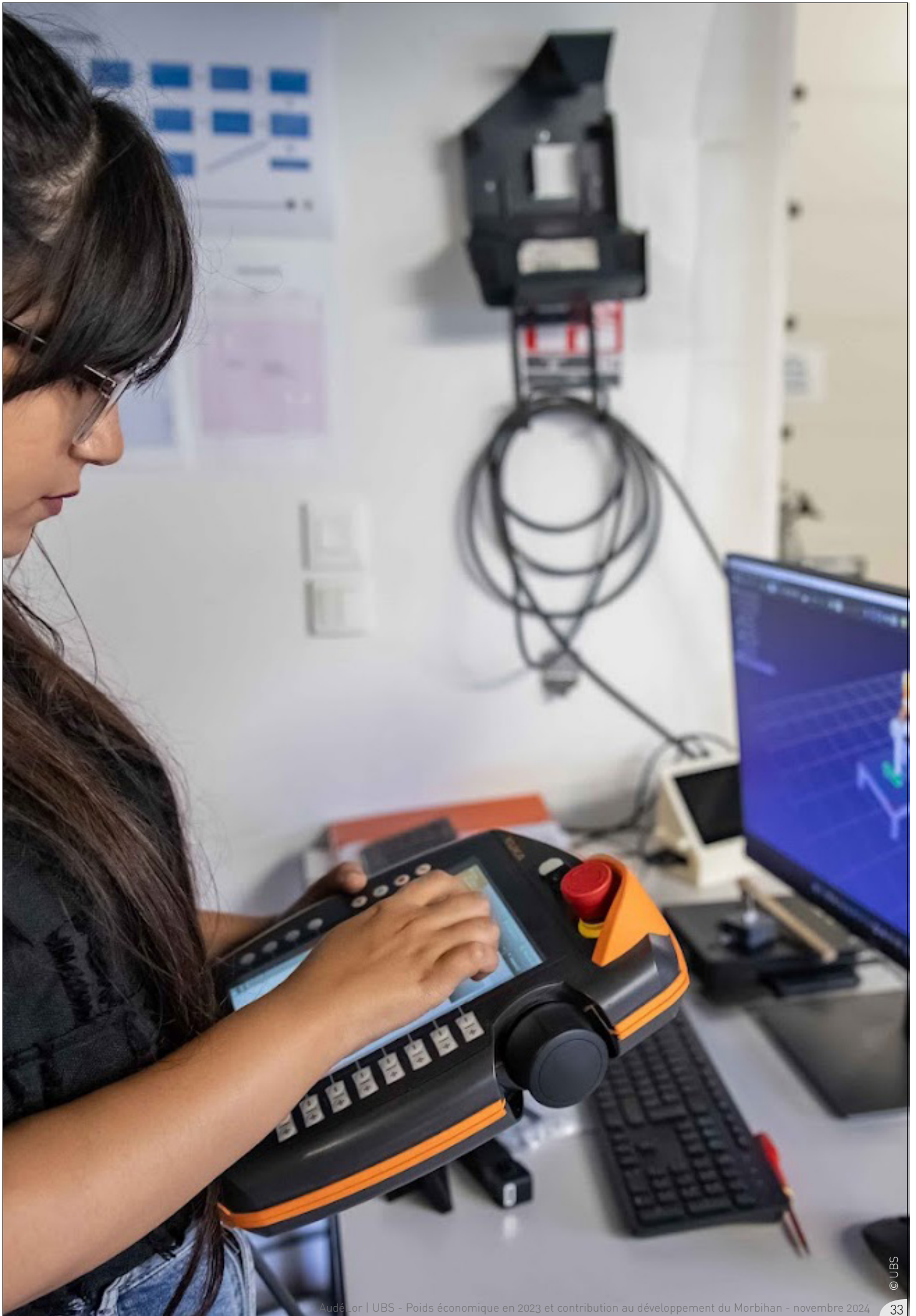
F. LA FONDATION UBS, UN OUTIL PARTENARIAL AU SERVICE DE L'INNOVATION TERRITORIALE

La Fondation UBS réunit et fédère l'université, les entreprises, les collectivités et les réseaux. Son objectif est de cocréer des actions porteuses en matière de formation et d'innovation. Elle mène ainsi de nombreuses actions pour renforcer l'insertion sociale et professionnelle des étudiants : lutte contre la précarité, soutien à la mobilité internationale, rencontres professionnelles, mentorat...

Elle a également créé **4 chaires partenariales** au sein desquelles sont associés des entreprises locales, des collectivités et les laboratoires de recherche de l'UBS. Les projets de recherche et d'innovation sont menés sur un mode collaboratif autour de sujets d'intérêt pour les entreprises et le territoire :

- données et connaissance client ;
- habitat intelligent et perte d'autonomie : M@D ;
- cybersécurité et grands événements ;
- industrie du futur et jumeaux numériques.

La chaire M@D a pour thème de travail l'accompagnement dans leur habitat des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, dans un contexte global de maintien à domicile. Les travaux menés conjointement par l'ENSIBS, l'IMT Atlantique s'appuient sur des living lab, la création d'appartements témoins dédiés. Ce projet s'inscrit dans le programme HIT (Handicap Innovation Territoire) porté par Lorient Agglomération.



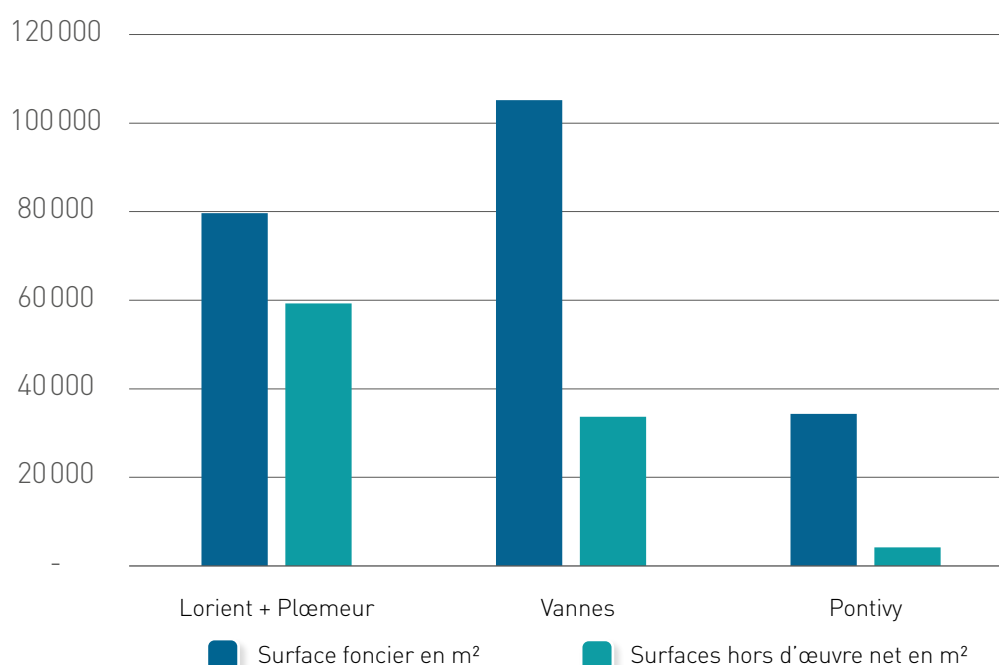
III. UN ANCRAGE SUR LE TERRITOIRE ET DANS LES VILLES

A. PRÈS DE 100 000 M² DE LOCAUX SUR 22 HA DE TERRAIN

L'UBS gère 97 176 m² de bâtiment répartis sur 22 hectares de terrain. Le patrimoine bâti de l'université a très légèrement augmenté depuis 2018, principalement en raison de l'intégration de la plateforme CompositIC basée à Plœmeur en 2019.

Les activités de l'UBS sont réparties sur 3 campus : Lorient, Vannes et Pontivy.

Répartition des superficies de terrain et des surfaces hors d'œuvre nette en m² par site de l'UBS



Source : UBS
Traitement AudéLor

Le campus lorientais abrite l'IUT, la Faculté Lettres Langues, Sciences Humaines et Sociales, le Pôle des Formations Sanitaires et Sociales, la Faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur et l'École d'ingénieurs ENSIBS. Il dispose par ailleurs d'un centre de recherche, d'un restaurant universitaire et de deux cafétérias gérés par le CROUS ainsi que d'une bibliothèque universitaire. Il convient d'y ajouter la plateforme technologique CompositIC qui est installée sur le parc technologique de Soye à Plœmeur. Le campus lorientais dispose de 59 300 m² de bâtiment répartis sur près de 8 hectares.

Le campus vannetais s'organise autour de 2 pôles : le campus de Tohannic et le campus de Kercado. Le premier accueille la Faculté de Droit et Science Politique, l'IAE de Bretagne Sud, l'École d'Ingénieur ENSIBS, la faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur. Il dispose d'un restaurant universitaire et d'une cafétéria (gérés par le CROUS). Le site de Kercado abrite l'IUT de Vannes, un centre sportif et un restaurant universitaire. Les campus vannetais disposent de près de 33 700 m² de bâtiment répartis sur plus de 10,5 hectares.

Le campus de Pontivy héberge les activités de l'IUT. Il comprend également un hall agroalimentaire et un hall de recherche. Il accueille la plateforme technologique Prodiabio. Le site compte près de 4 200 m² de bâtiment sur 3,4 hectares.

B. DES PROJETS IMMOBILIERS POUR RÉPONDRE À DE NOUVEAUX BESOINS

L'UBS souhaite poursuivre le développement et la modernisation de ses locaux.

Plusieurs projets sont d'ores et déjà programmés. L'ouverture d'un **campus Data Sciences et Cybersécurité à Vannes** est prévue en 2025. L'opération est menée sous maîtrise d'ouvrage de Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération (pour une surface utile de l'ordre de 4 500 m²).

L'arrivée de nouvelles formations impose également de trouver des lieux d'accueil. Ainsi, la création, à partir de la rentrée 2024, de la **filière STAPS** mobilisera du patrimoine mis à disposition et réaménagé par la Ville de Lorient (avec une surface utile nécessaire à terme d'environ 900 m²). La création de la filière **GACO** (Gestion Administrative et Commerciale des Organisations), sur le site de l'IUT Pontivy nécessite également un nouveau bâtiment.

La création d'espaces de recherche est programmée sur Lorient sur les thématiques maritimes comme sur le développement de la filière hydrogène.

L'UBS a pour projet de renforcer ses équipements culturels et sportifs sur Vannes, à l'instar de ceux en cours de réaménagement sur Lorient (réhabilitation de l'ancien gymnase de Kerjulaude pour un coût de 2,4 M€. L'ouverture est prévue à la rentrée 2025.

Plus globalement, l'UBS poursuit ses actions de **réhabilitation énergétique** du patrimoine existant. Dans ce cadre, un volume de 20 M€ est évalué comme nécessaire pour respecter les objectifs fixés par l'État : baisse de 40 % des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires à l'horizon 2030. L'État, les collectivités territoriales et les quatre universités bretonnes œuvrent ensemble à la mise en place du dispositif d'expérimentation qui, sur le périmètre UBS, apportera un premier financement entre 7 et 10 M€ sur les quatre années à venir. Les premiers sites à traiter avec les dotations obtenues sont à Vannes, l'IUT et le bâtiment ENSIBS et à Lorient, l'IUT et les bâtiments Sciences 1 et Paquebot.

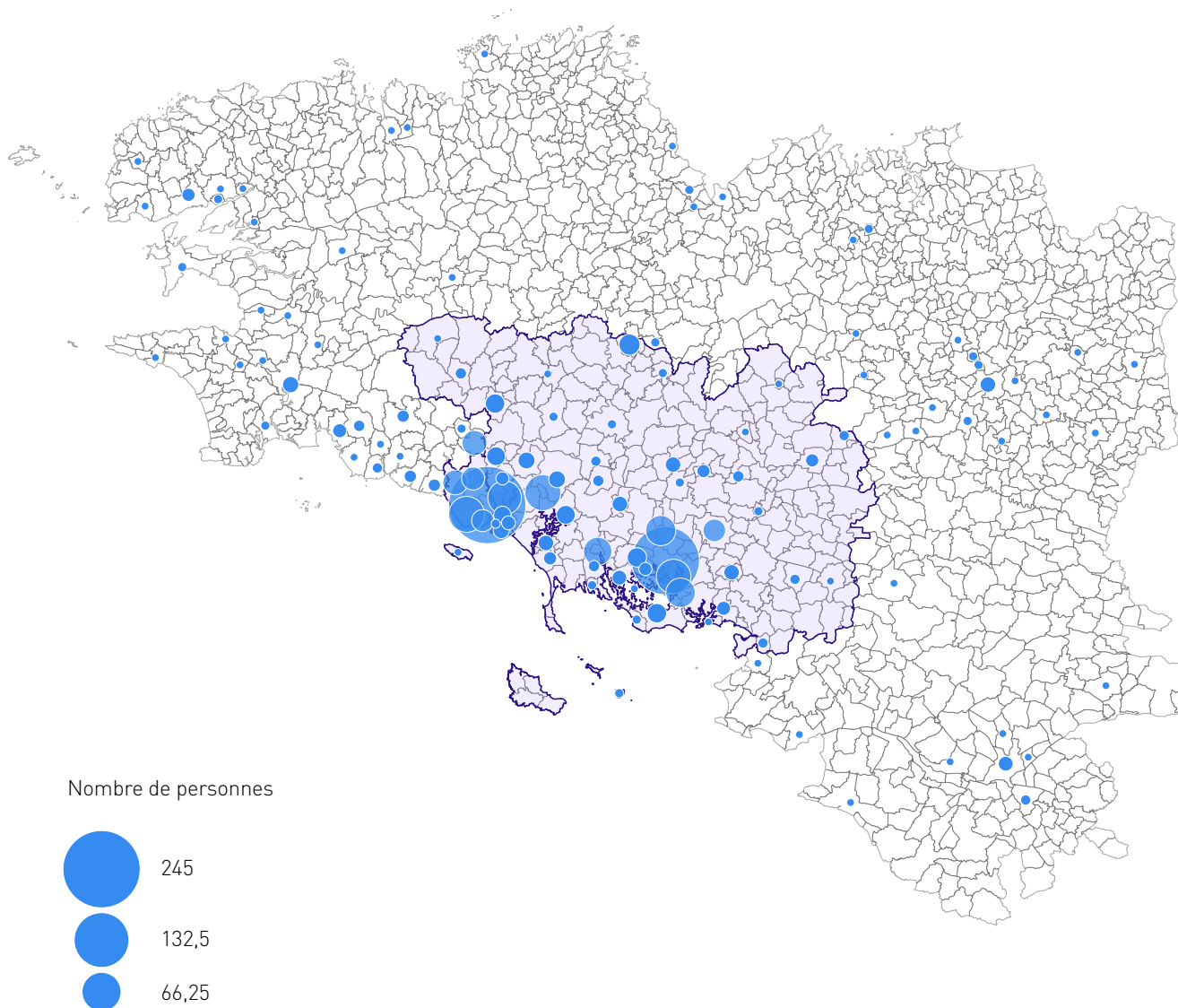


C. 84 % DES SALARIÉS DE L'UBS HABITENT DANS LE MORBIHAN

En 2023, 84,5% des 1 146 salariés de l'UBS habitent dans le Morbihan, répartition stable par rapport à 2017.

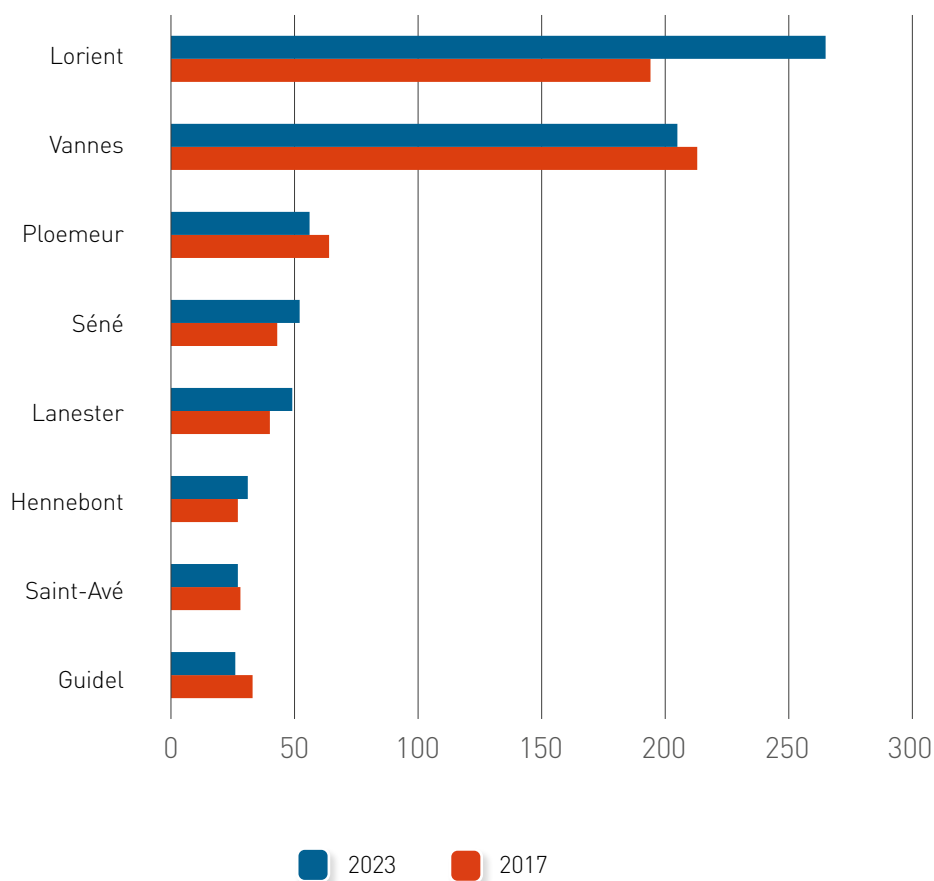
Les communes comptant le plus de résidents salariés de l'UBS sont Lorient (265), Vannes (205), Plœmeur (56), Séné (52), Lanester (49), Hennebont (31), Saint-Avé (27) et Guidel (26).

Lieux de résidence des salariés de l'UBS en 2024



Carte réalisée avec Cartes & Données - ©Articque
Source : UBS
Réalisation AudéLor

Répartition des effectifs salariés par commune de résidence en 2017 et 2023

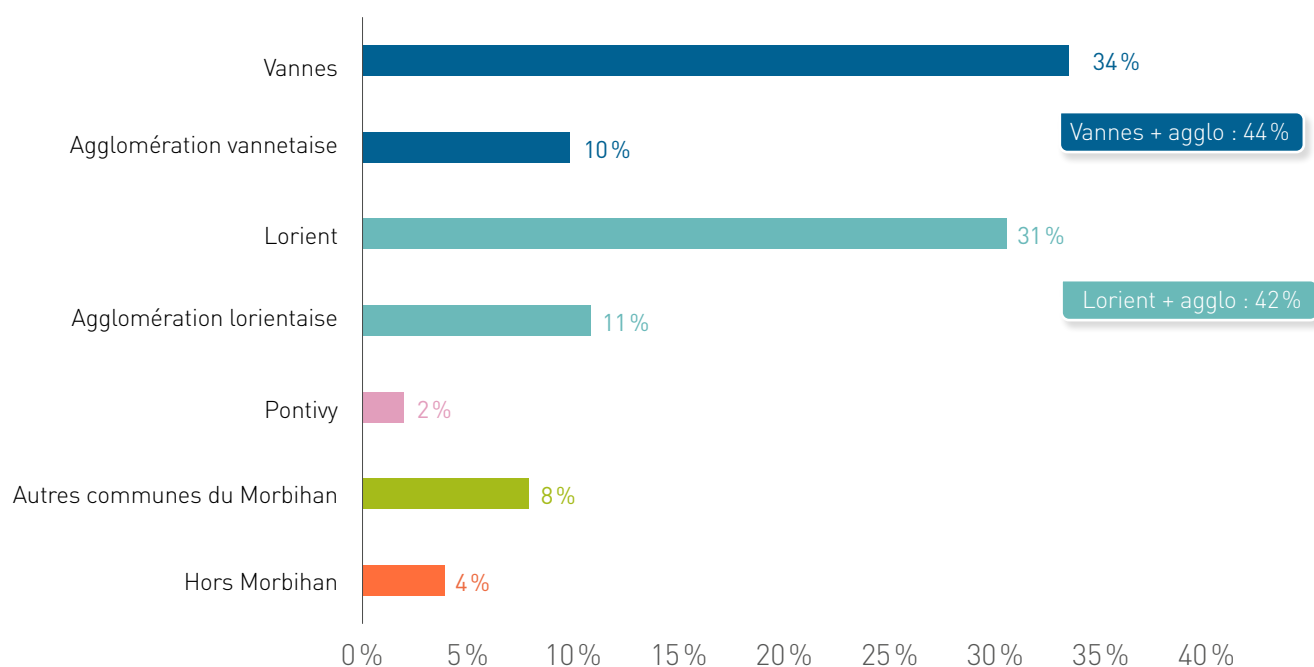


Source : UBS
Traitement AudéLor

Entre 2017 et 2023, les communes de Lorient, Séné et Lanester enregistrent davantage d'habitants salariés de l'UBS.

D. 96 % DES ÉTUDIANTS VIVENT DANS LE MORBIHAN

Dans quelle commune est situé votre logement du lundi au vendredi ?

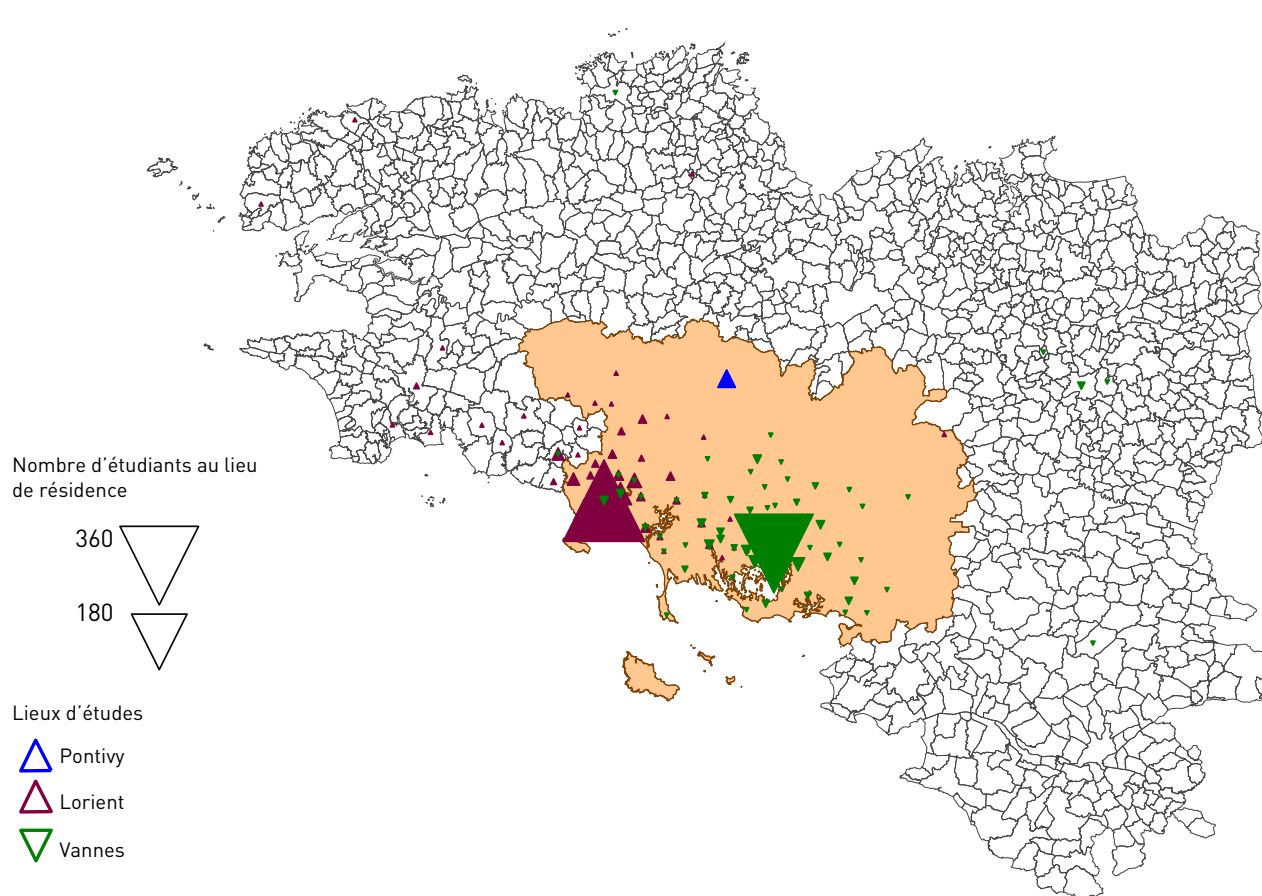


Source : Enquête auprès des étudiants de l'UBS, GECE - AudéLor

Le Morbihan est le territoire de vie de la quasi-totalité des étudiants de l'UBS : 96 % des étudiants de l'UBS vivent dans une commune du département. Le pourcentage était identique en 2017.

Vannes et son agglomération accueillent 44 % des étudiants de l'UBS ; Lorient et son agglomération 42 %.

Lieux de résidence des étudiants de l'UBS selon leur lieu d'études



Carte réalisée avec Cartes & Données - ©Articque
Source : UBS
Réalisation AudéLor

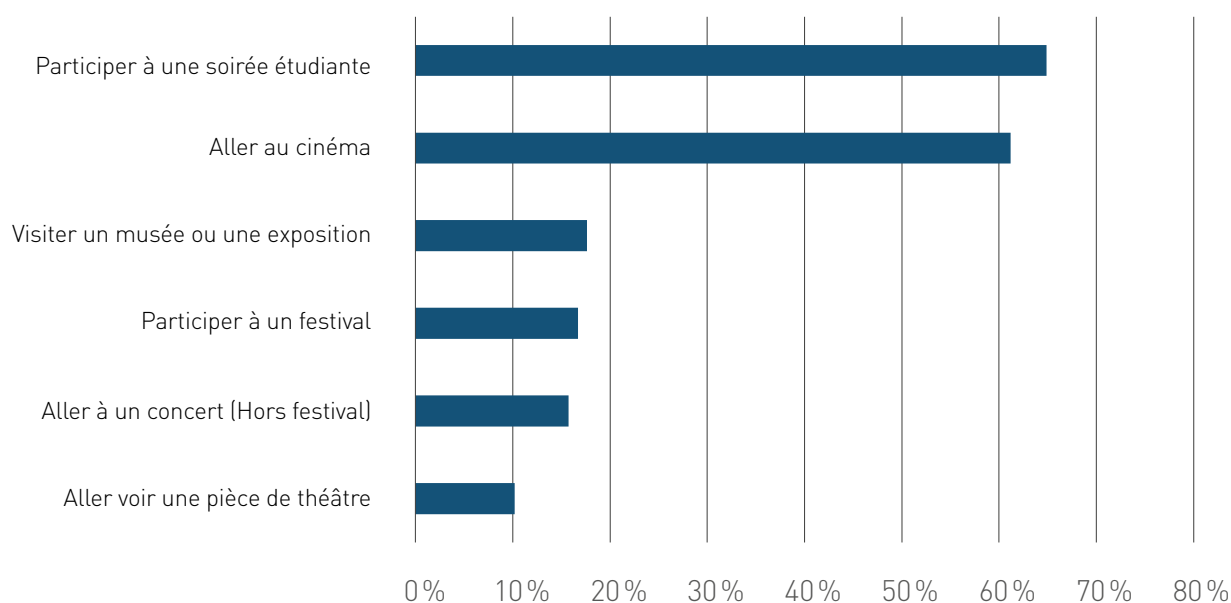
Les étudiants sont proches de leur lieu d'études. En effet, ceux des campus vannetais sont 66 % à habiter Vannes et 85 % son agglomération. Pour ceux du campus de Lorient, ils sont 66 % à habiter Lorient et 87 % à habiter l'agglomération.

Il s'agit bien de 2 bassins distincts.

E. DES ÉTUDIANTS SPORTIFS ET AUX PRATIQUES CULTURELLES DIVERSIFIÉES

Au-delà des études, les étudiants pratiquent de nombreuses activités sur le territoire. Ils sont 70 % à avoir participé à une soirée étudiante. Par ailleurs, la participation des étudiants à des activités culturelles est équivalente à la pratique moyenne des Français (source ministère de la Culture) : 66 % sont allés au cinéma (ce qui correspond à près de 7 000 spectateurs), 29 % ont visité un musée, 18 % participé à un festival, 17 % assisté à un concert. Seule l'activité « voir une pièce de théâtre » (11 %) est moins fréquente que ce qui s'observe sur le reste de la population (21 %).

Activités pratiquées au moins une fois depuis septembre 2023



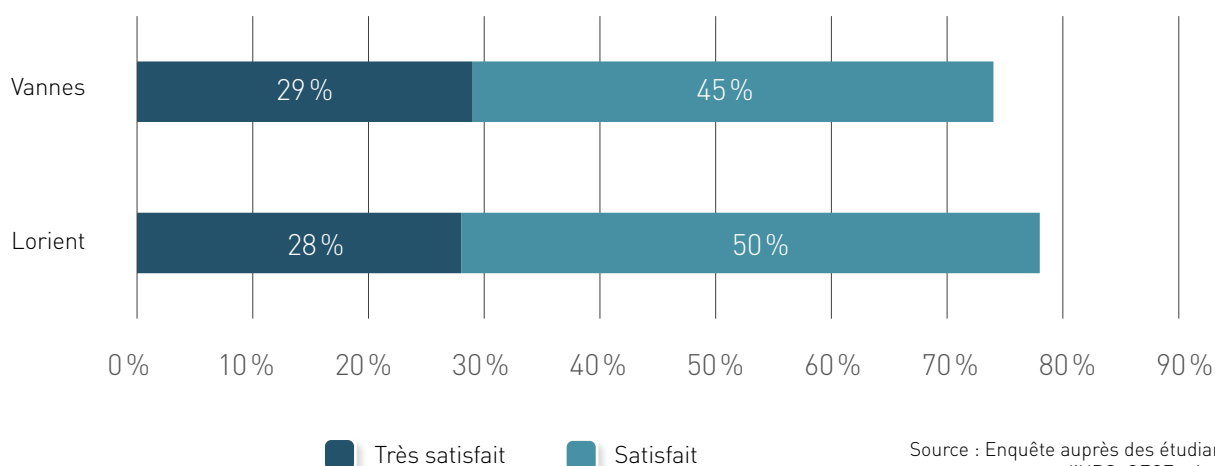
Source : Enquête auprès des étudiants de l'UBS, GECE - AudéLor

Les étudiants de l'UBS pratiquent également des **activités sportives**.

En 2024, le SUAPS (Service Universitaire pour les Activités Physiques et Sportives) a enregistré 1 478 inscrits pour des activités d'ouverture qui comptent dans l'obtention du diplôme et 1 555 inscriptions d'étudiants qui pratiquent à titre personnel. Plus de 3 000 étudiants ont ainsi réalisé une activité sportive via le SUAPS soit près de 30 %. L'ensemble des inscrits peuvent avoir jusqu'à deux activités différentes par semestre. Les personnels salariés sont 186 à avoir bénéficié des activités sportives proposées par l'UBS.

F. UNE SATISFACTION VIS-À-VIS DE LA VILLE D'ÉTUDE

Niveau de satisfaction des étudiants vis-à-vis de leur ville d'études



78 % des étudiants lorientais et 74 % des vannetais se déclarent satisfaits de leur ville d'études. La satisfaction vis-à-vis de Lorient a progressé de 8 points par rapport à 2018, alors qu'elle a baissé de 2 points vis-à-vis de Vannes.

Les étudiants jugent la qualité de vie meilleure à Vannes. Sur les autres indicateurs - animation, offre culturelle, commerce, les étudiants lorientais sont plus satisfaits que leurs homologues vannetais.

L'offre de transports collectifs est jugée très satisfaisante sur Lorient mais appréciée négativement sur Vannes.

G. UN INTÉRÊT DES ÉTUDIANTS POUR LA VIE LOCALE

63 % des étudiants déclarent s'intéresser à la vie locale, ce résultat est en légère progression par rapport à 2018. Les étudiants lorientais expriment un intérêt plus fort (70 %) que les étudiants vannetais (60 %). Il en va de même pour les étudiants décohabitants (71 %) par rapport aux étudiants cohabitants (57 %).

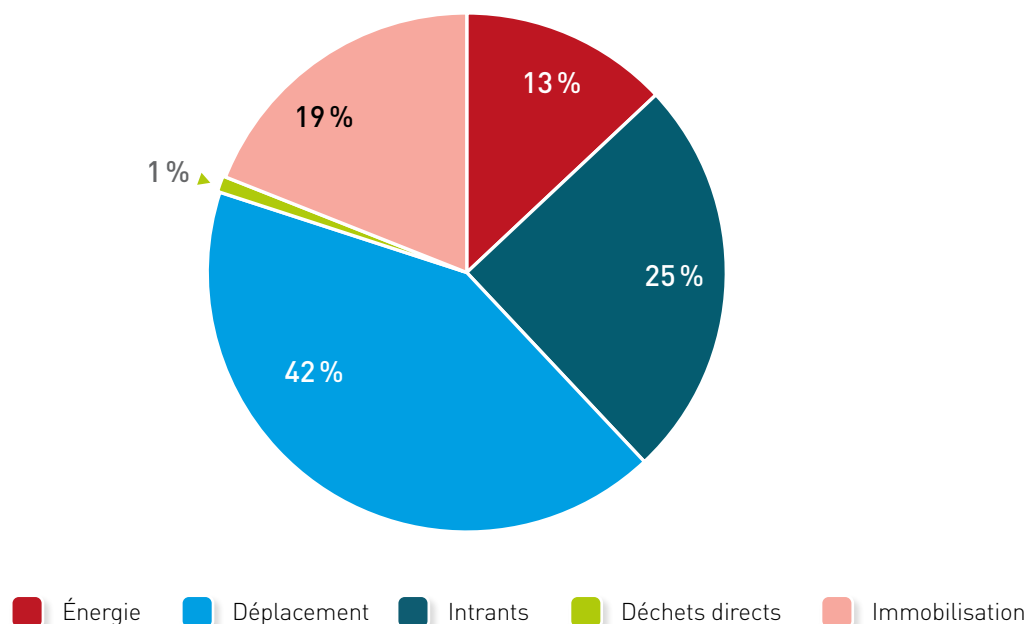
H. L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITÉ DE L'UBS

Conformément à la réglementation, l'UBS a réalisé en 2023 un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et a défini un plan d'actions visant leur réduction.

En 2021 sur l'ensemble de ces activités, l'UBS a généré 12 357 tonnes équivalent CO₂ (tCO₂e). À titre de comparaison, cela équivaut à 1 400 tours de la Terre en voiture ou la combustion de 4,2 millions de litres de pétrole.

Cela correspond à 1,27 tCO₂e par membre de la communauté universitaire (étudiants et personnel). Ce ratio est proche de ce qui s'observe sur d'autres universités françaises : Université de La Rochelle 1,23 tCO₂e (Bilan Carbone 2019), Université de Pau et Pays d'Adour 1,20 tCO₂e (Bilan Carbone 2024).

Répartition des émissions de GES de l'UBS en 2021



Source UBS – NEPSSEN

Les principaux postes d'émission de GES de l'UBS sont :

- les déplacements (42 %) essentiellement liés aux retours des étudiants dans leur famille (53 %), aux voyages à l'étranger des étudiants (25 %) et aux trajets domicile – campus (21 %) ;
- les intrants (25 %) qui correspondent à tous les achats de l'université : achats de biens et de services (78 %) et repas servis au CROUS (21 %) ;
- les immobilisations (19 %) liées au bâtiments (89 %) et au matériel informatique (7 %) ;
- l'énergie (13 %) qui concerne uniquement les consommations d'électricité et de gaz des bâtiments.

Pour répondre aux enjeux de transition écologique et en particulier de réduction des gaz à effets de serre, l'UBS a approuvé **un plan de transition bas carbone** qui vise à réduire de 7 % ses émissions de gaz à effet de serre à horizon 2026. Les principaux leviers d'actions portent sur le bâti, la stratégie de renouvellement des équipements, la politique d'achat ainsi que les mobilités. Sur ce dernier point, l'UBS a également adopté un **plan d'actions mobilités** privilégiant les transports en commun, les modes actifs et le covoiturage. Une révision de la politique voyage est également prévue.



IV. LES CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS

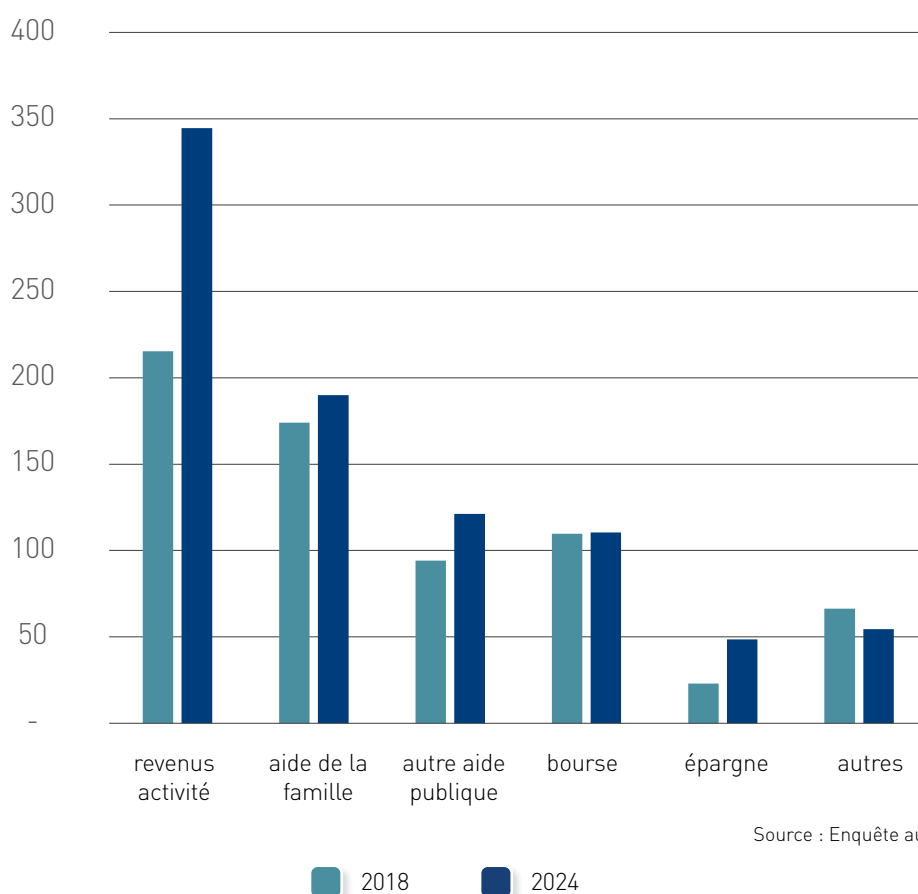
A. 3 ÉTUDIANTS SUR 4 EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ

Les ressources moyennes des étudiants de l'UBS sont de **869 € par mois**.

Elles sont en hausse de 27 % par rapport à 2018 (NB : L'inflation est de 17,3 % entre 2018 et 2024).

Elles se situent toutefois nettement **en dessous du niveau moyen national** de 1 129 € (*source : Observatoire de la vie étudiante*).

Ressources des étudiants de l'UBS selon leur origine

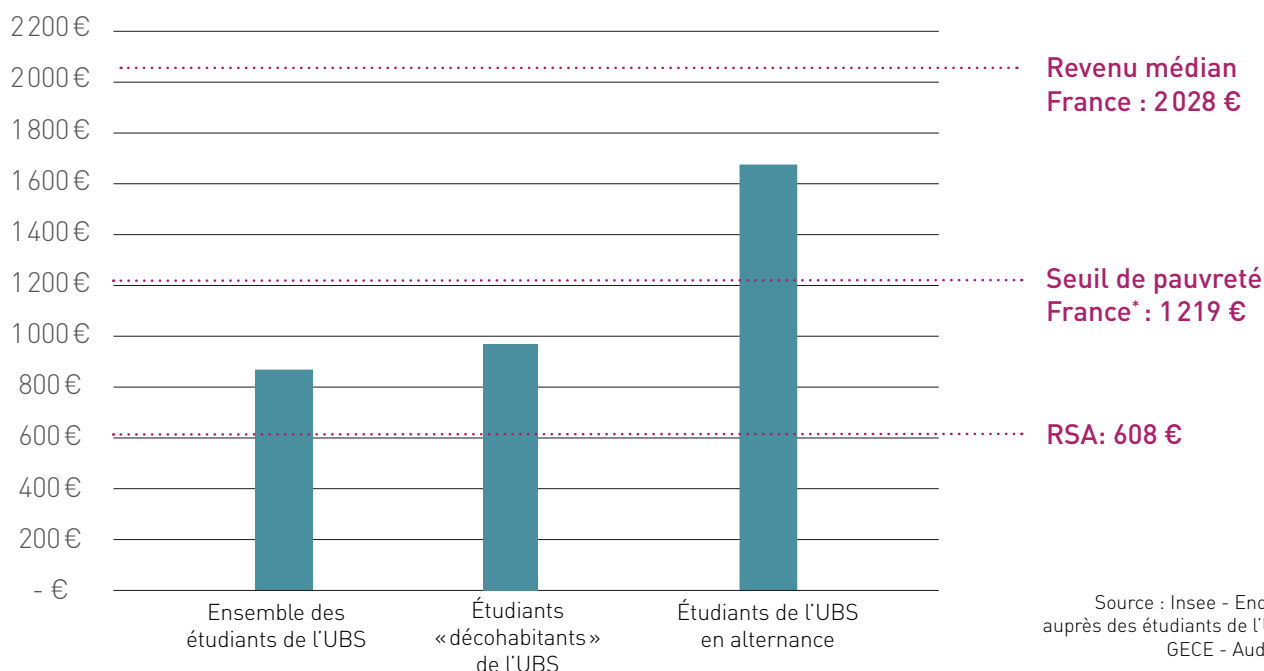


53 % des étudiants ont exercé une activité rémunérée entre septembre 2023 et avril 2024. Cette part est en forte hausse par rapport à 2018 (+48 %). La forte progression de l'apprentissage (de 5 % à 18,7 %) est la principale explication de cette augmentation.

D'autre part, 61 % des étudiants bénéficient du soutien de leur famille, 39 % de bourses et 55 % d'autres aides publiques.

B. 72% DES ÉTUDIANTS « DÉCOHABITANTS » EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ

Ressources moyennes mensuelles des étudiants de l'UBS par situation

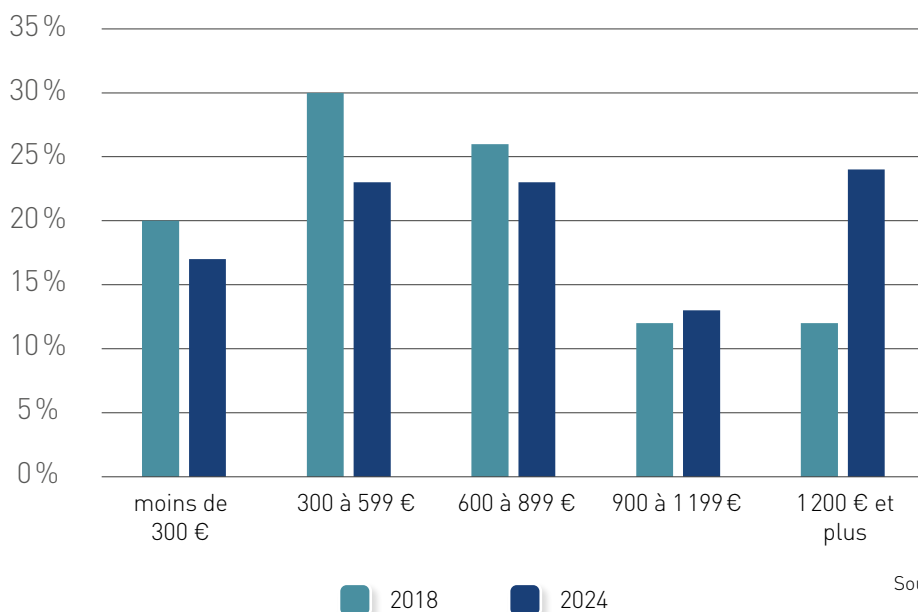


* Le seuil de pauvreté communément retenu correspond à 60 % du revenu médian

D'après l'enquête, 72 % des étudiants « décohabitants », c'est-à-dire qui ne résident plus chez leur parent, disposent de ressources moyennes mensuelles inférieures à 1 200 €. Ils se situent en dessous du seuil de pauvreté.

L'apprentissage qui permet aux étudiants d'augmenter significativement leurs ressources mensuelles (1 676 €), offre l'opportunité pour dépasser le seuil de pauvreté.

Répartition des étudiants de l'UBS selon leur niveau de ressources



En 2024, 40 % des étudiants disposent de moins de 600 € par mois contre 50 % en 2018. La part de ceux qui touchent au moins 1 200 € est, à l'inverse, en forte progression. Elle passe de 12 % à 24 %. Cela s'explique notamment par la progression des revenus d'activité via l'apprentissage.

C. DÉPENSES MULTIPLIÉES PAR 2,4 POUR LES ÉTUDIANTS INDÉPENDANTS

D'après l'enquête réalisée par GECE et AudéLor en 2024 auprès des étudiants de l'UBS, leurs dépenses moyennes s'élèvent à **778 € par mois**.

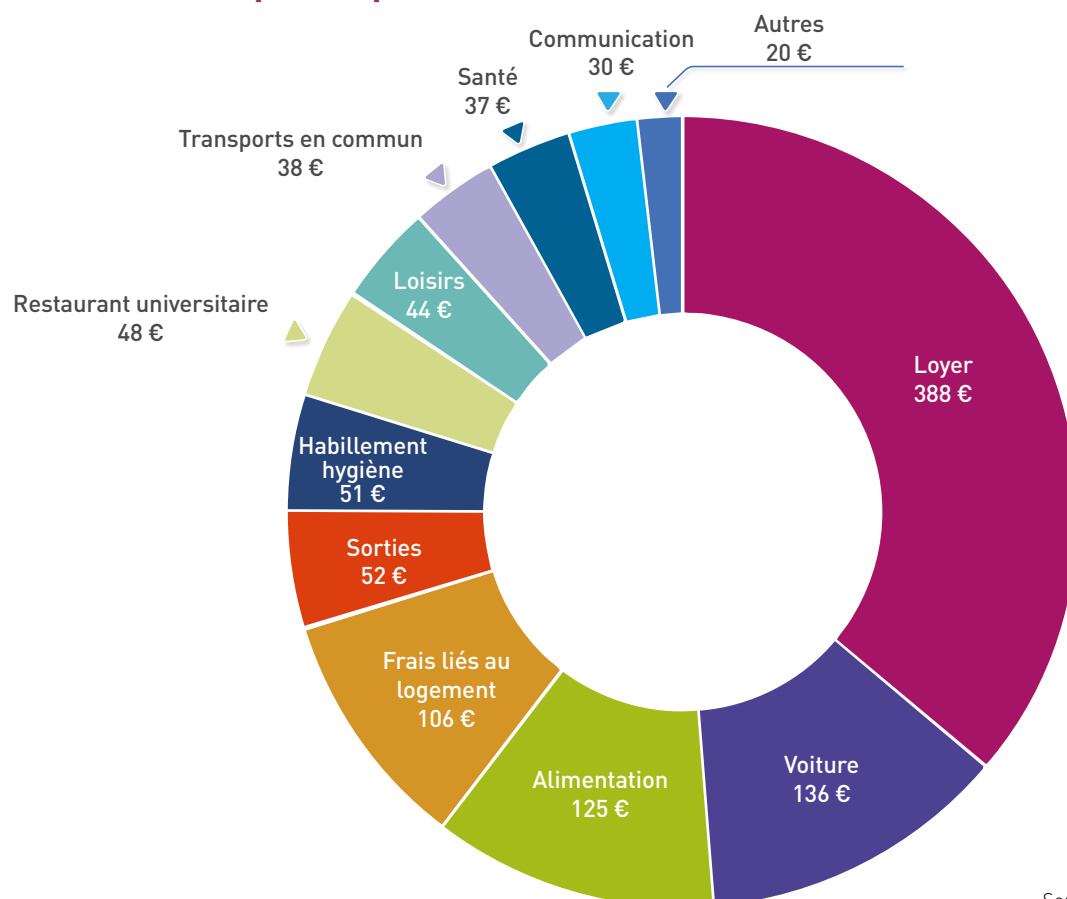
Elles sont en progression de **+27%** par rapport à 2018.

Elles varient fortement selon le niveau d'indépendance en matière de logement :

- **403 €/mois** pour les étudiants dits cohabitants qui résident chez leurs parents ;
- **798 €/mois** pour les décohabitants « semi-indépendants » qui rentrent au moins deux week-ends par mois et qui peuvent bénéficier d'un soutien matériel direct de leur famille ;
- **951 €/mois** pour les décohabitants « indépendants » qui ne bénéficient plus ou très peu du soutien matériel direct de leurs parents.

Entre les cohabitants et les décohabitants indépendants, le rapport est de 1 à 2,4 et l'écart est de 548 € par mois.

Dépenses moyennes mensuelles en euros des étudiants concernés par la dépense en 2024



Source : Enquête auprès des étudiants de l'UBS, GECE - AudéLor

Focus sur les alternants

Les ressources mensuelles moyennes des étudiants en alternance sont de 1 676 €. Cela représente le double de celles de l'ensemble des étudiants de l'UBS. Cet écart est principalement dû au niveau de rémunération mensuel des alternants. L'alternance permet de sécuriser financièrement le parcours des étudiants.

Les dépenses moyennes mensuelles des alternants sont de 1 081 €. Si les dépenses liées au logement sont sensiblement les mêmes que pour la moyenne des étudiants, les dépenses liées à l'alimentation sont de 25 % plus élevées pour les alternants et celles liées aux sorties 32,7 % plus importantes.

Assez logiquement, les alternants affichent une plus grande satisfaction vis-à-vis de leur niveau de ressources.

Les frais liés au logement sont la première source de dépense des étudiants, ils s'élèvent à 496 euros (388 pour le loyer et 106 euros pour les frais liés au logement) soit 45 % du total des dépenses. Ils sont en progression de +26,7 % entre 2018 et 2024 :

- +19,4 % pour les loyers
- +63,1 % pour les frais liés au logement (notamment liés à l'énergie).

Pour ceux qui disposent d'une voiture (53 % des étudiants), le budget consacré au véhicule est le deuxième poste de dépense mensuel avec 136 euros, il représente 13 % des dépenses. Il est en augmentation de +25,9 % sur 6 ans.

L'alimentation est la troisième source de dépense avec 125 euros par mois. Le budget consacré à l'alimentation a progressé de +28,9 % entre 2018 et 2024.

D. PRÈS D'1/3 DES ÉTUDIANTS EXPRIMENT DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Malgré des ressources en hausse, une part significative (28 %) des étudiants estiment ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins. C'est particulièrement le cas :

- des décohabitants indépendants ;
- des étudiants de plus de 25 ans ;
- des étudiants étrangers ;
- de ceux ayant occupé un emploi étudiant depuis le début de l'année ;
- et de ceux ayant des ressources inférieures à 1 200 €.

32 % des étudiants ont rencontré des difficultés financières. Dans ce cas, des économies sont réalisées sur les sorties (64 %), la culture-loisirs, l'habillement et aussi l'alimentation (entre 54 % et 49 %).

7 % des étudiants (700 personnes) déclarent ne pas manger à leur faim. Pour faire face cette précarité alimentaire, les étudiants ont accès à deux épiceries solidaires étudiantes qui organisent des distributions hebdomadaires : Citoyens étudiants à Vannes et Skoazellan à Lorient. Ils peuvent également bénéficier des repas à 1 € avec le CROUS. Grâce au soutien financier de l'UBS, les étudiants ont accès des paniers de légumes bio à tarif préférentiel auprès des associations Optim-Ism à Lorient et Rebom à Vannes. Le Solidaribus du Secours populaire organise également des distributions alimentaires sur Lorient, Vannes et Pontivy.

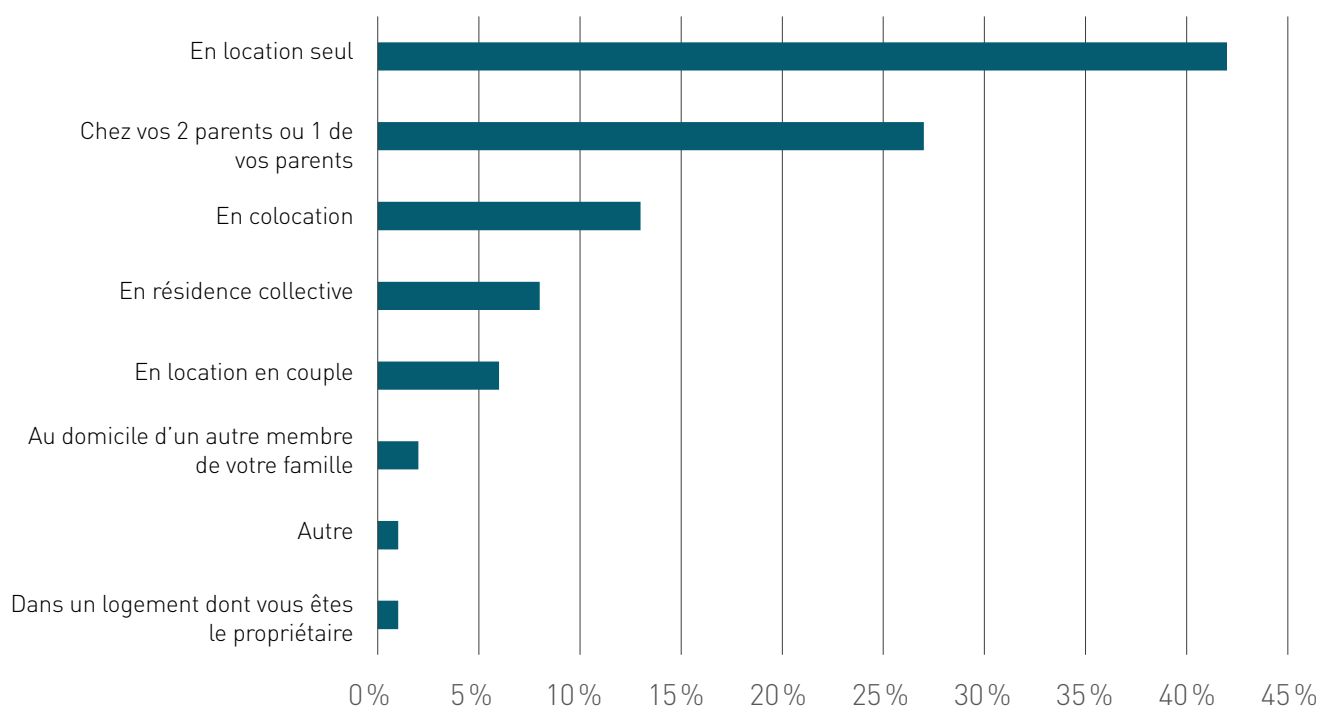
E. MOINS D'ÉTUDIANTS CHEZ LEURS PARENTS

40 % des étudiants sont originaires du Morbihan mais seulement 27 % résident chez leurs parents (proportion identique à celle de 2018). Ce taux est inférieur à la moyenne nationale (33 % selon l'Observatoire de la vie étudiante).

La part des Morbihannais a diminué depuis 2018 (de 49 % à 40 %) au profit des autres régions françaises et des étrangers.

Une grande majorité (66 %) des étudiants réside dans les villes de Vannes et Lorient, proches de leur lieu d'études. Il s'agit bien de 2 bassins de formation différents.

Où habitez-vous actuellement durant une semaine normale de cours (du lundi au vendredi) ?

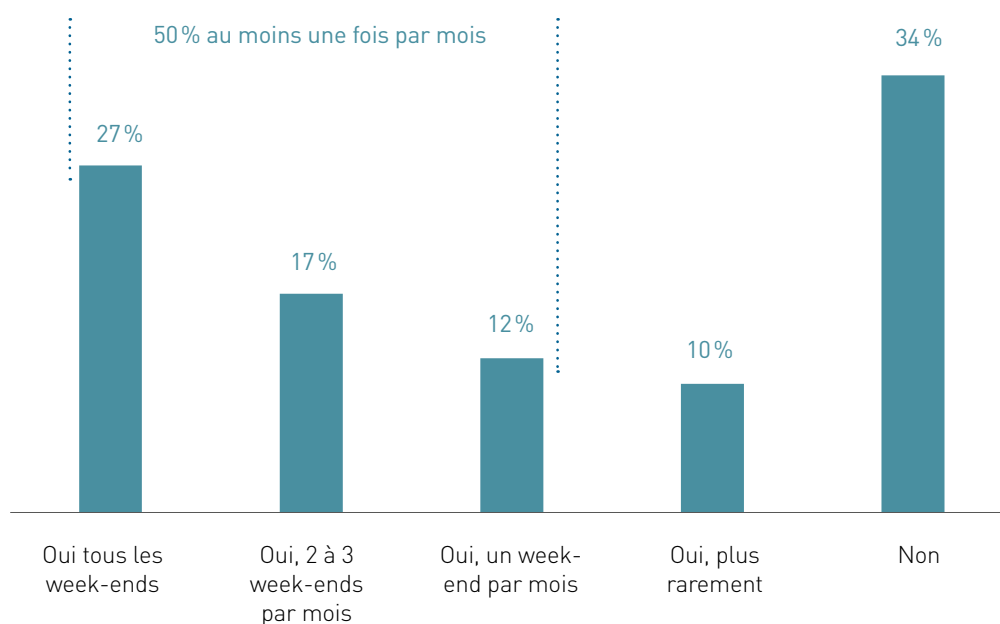


Source : Enquête auprès des étudiants de l'UBS, GECE - AudéLor

Comme en 2018, 61 % des étudiants sont locataires : seuls (42 %), en colocation (13 %) ou en couple (6 %).

Il y a une large satisfaction des étudiants (84 %) sur leurs logements. 39 % se disent même très satisfaits. Mais la recherche est jugée difficile par 63 % d'entre eux. Elle est même qualifiée de très difficile pour 17 %. Le manque de logements et le prix élevé des loyers sont les principales difficultés mises en avant par les étudiants.

Dormez-vous chez vos parents ou l'un de vos parents le week-end ?

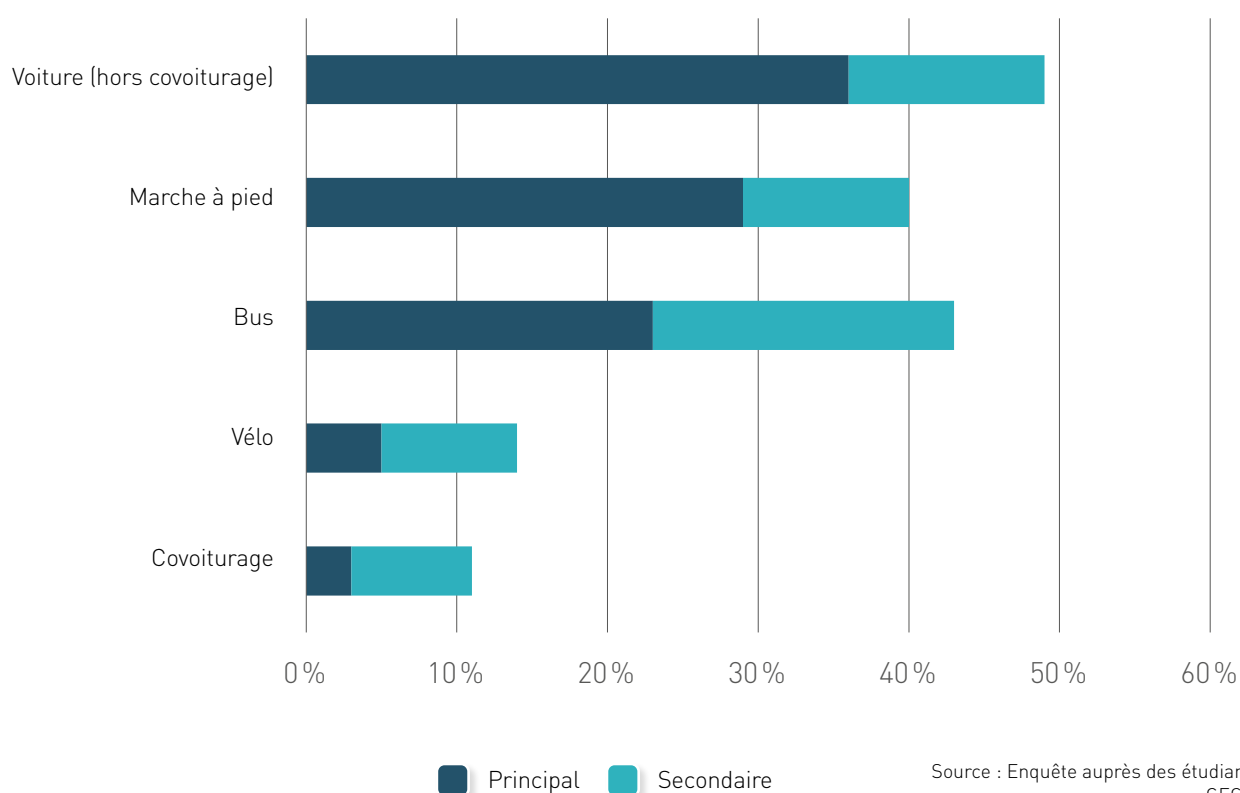


Source : Enquête auprès des étudiants de l'UBS, GECE - AudéLor

56 % des étudiants rentrent chez leurs parents au moins une fois par mois. Seuls 27 % rentrent tous les week-ends, ce chiffre est en recul de 10 points par rapport à 2018. 34 % ne rentrent pas le week-end. Globalement pour ceux qui rentrent, le logement des parents est situé dans 70 % des cas en Morbihan.

F. 1 ÉTUDIANT SUR 2 SE DÉPLACE EN VOITURE

Mode de transport des étudiants pour les trajets domicile - études



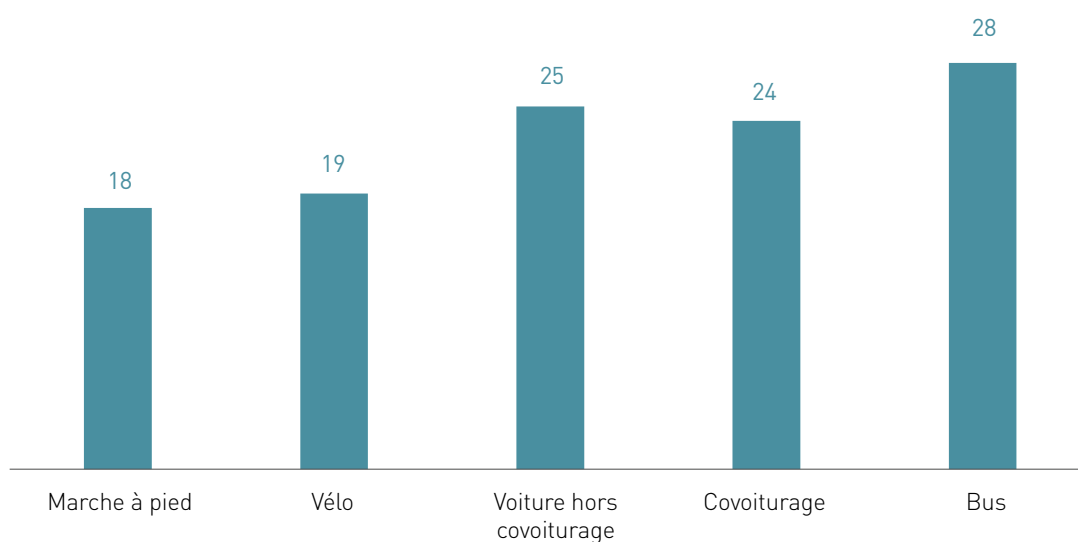
49 % des étudiants utilisent la voiture pour se déplacer, 36 % comme mode de déplacement principal et 13 % comme mode secondaire. La voiture est toutefois en net recul (-8 points) par rapport à 2018. Le report se fait principalement au profit des transports collectifs qui passent de 29 % à 43 % sur la même période.

L'utilisation de la voiture est bien plus élevée qu'au niveau national. Sa part oscille entre 16 % et 20 % en fonction des territoires. La part des mobilités douces (54 %) reste stable par rapport à 2018.

Les étudiants mettent en moyenne **24 minutes pour se rendre sur leur lieu d'études**. La médiane se situe à 17 minutes. La durée de trajet a augmenté par rapport à 2018 (+7 minutes) quel que soit le mode de transport. Elle reste toutefois inférieure aux moyennes nationales : 33 minutes selon l'observatoire de la vie étudiante 2016.

*La médiane se situe à 15 minutes, la moitié des étudiants mettent moins de 15 minutes pour aller sur leur lieu d'études.

Temps de trajet domicile – études (en minute) par mode de transport

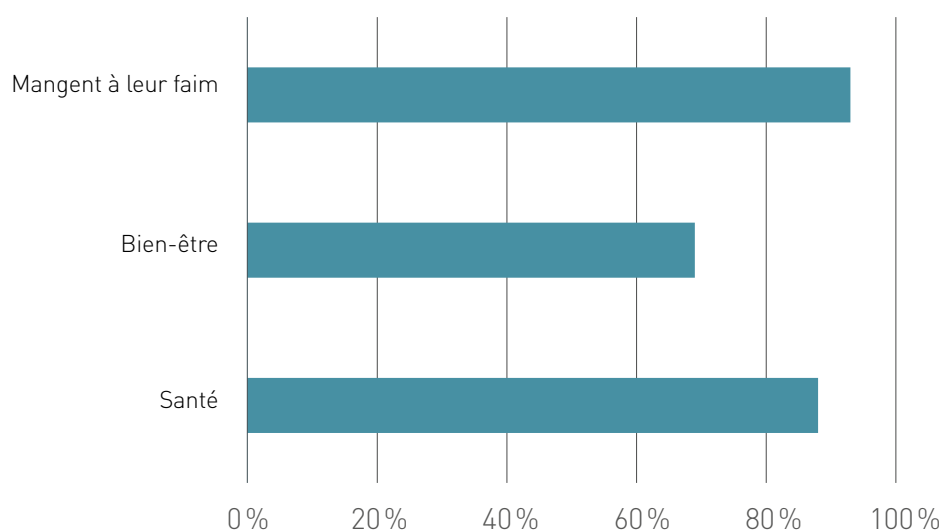


Source : Enquête auprès des étudiants de l'UBS,
GECE - AudéLor

Les trajets réalisés en marche à pied sont les plus courts (18 minutes) et ceux en bus les plus longs (28 minutes). À l'exception du covoiturage dont le temps de trajet ne varie pas, tous les autres modes voient leur durée augmenter entre +6 et +8 minutes depuis 2018.

G. DES ÉTUDIANTS EN BONNE SANTÉ

Réponse positive sur la santé physique, le bien-être et le fait de manger à sa faim

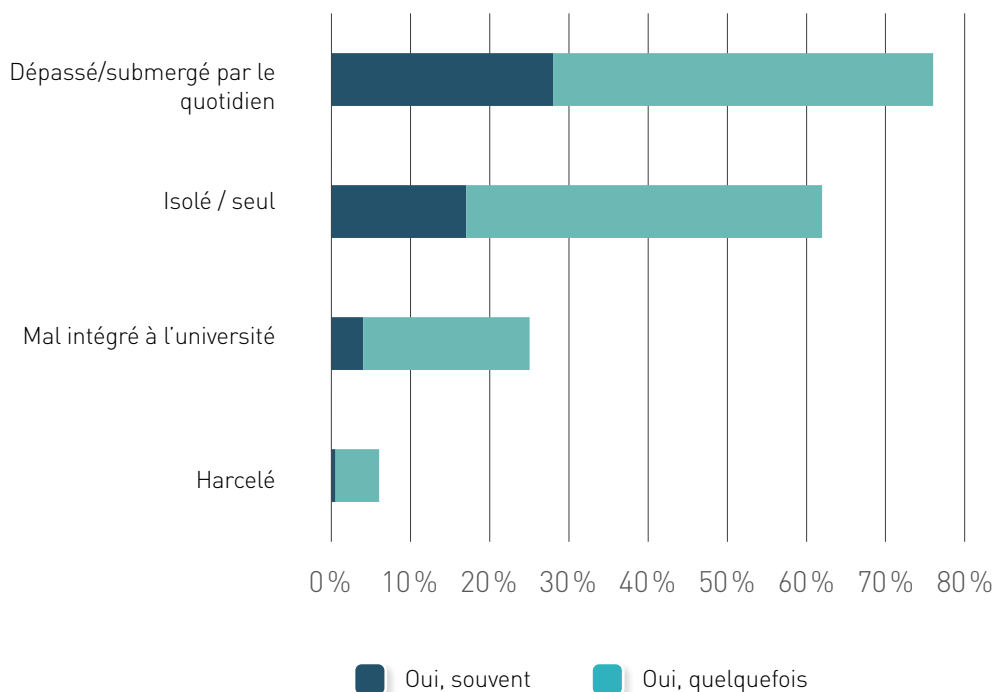


Source : Enquête auprès des étudiants de l'UBS,
GECE - AudéLor

88 % des étudiants s'estiment en bonne santé physique (dont 36 % en très bonne santé).
69 % estiment leur bien-être bon (mais seulement 16 % très bon).

On peut noter que les appréciations négatives sur le bien-être moral (30%) sont plus nombreuses que sur la santé physique (12%).

Ressentis des étudiants dans leur vie quotidienne



Source : Enquête auprès des étudiants de l'UBS, GECE - AudéLor

28 % se sentent souvent submergés par leur quotidien et 17 % souvent isolés. Des difficultés sont plus fréquemment exprimées par les étudiants en situation de handicap et les étudiants étrangers.

Seulement 4 % se sentent mal intégrés à l'université. Un pourcentage plus élevé pour les étudiants étrangers.

À la question « Depuis la rentrée, vous êtes-vous déjà senti.e harcelé ? », 6 % ont répondu parfois ou souvent. Ce chiffre est comparable à celui constaté au sein de l'Université Toulouse (5,4 %) lors d'une enquête réalisée en 2020. Il est proche de ce qui est estimé dans le milieu scolaire. Le harcèlement toucherait ainsi 5 % des écoliers, 6 % des collégiens et 4 % des lycéens (source : ministère de l'Éducation nationale).

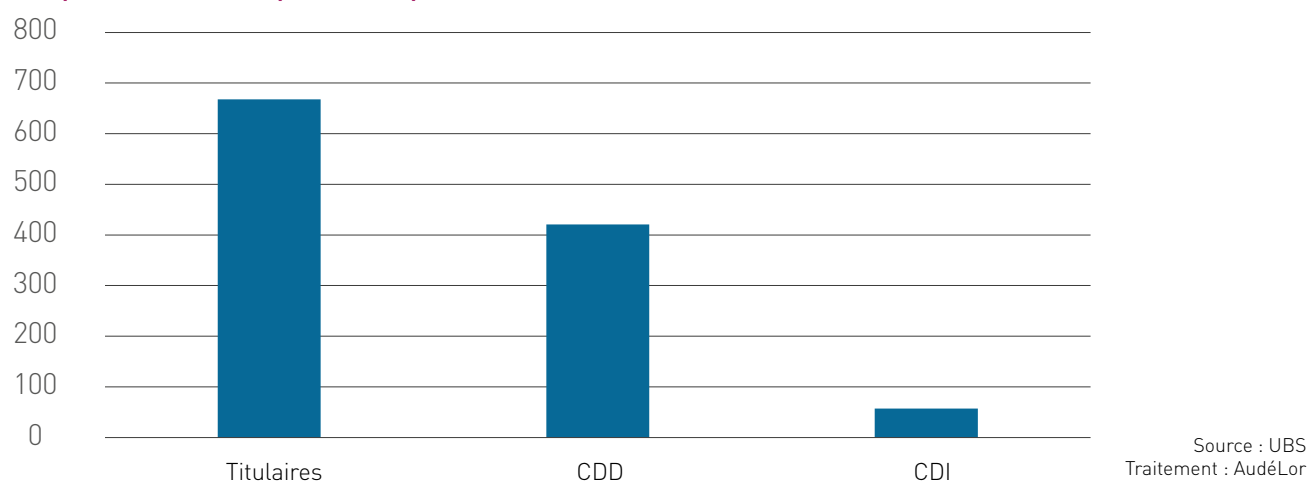
L'UBS est **jugée inclusive** par 87 % des étudiants (dont 19 % tout à fait) et 82 % des étudiants en situation de handicap (dont 25 % tout à fait).

V. UN ACTEUR ÉCONOMIQUE DU MORBIHAN

A. 1 146 EMPLOIS À L'UBS

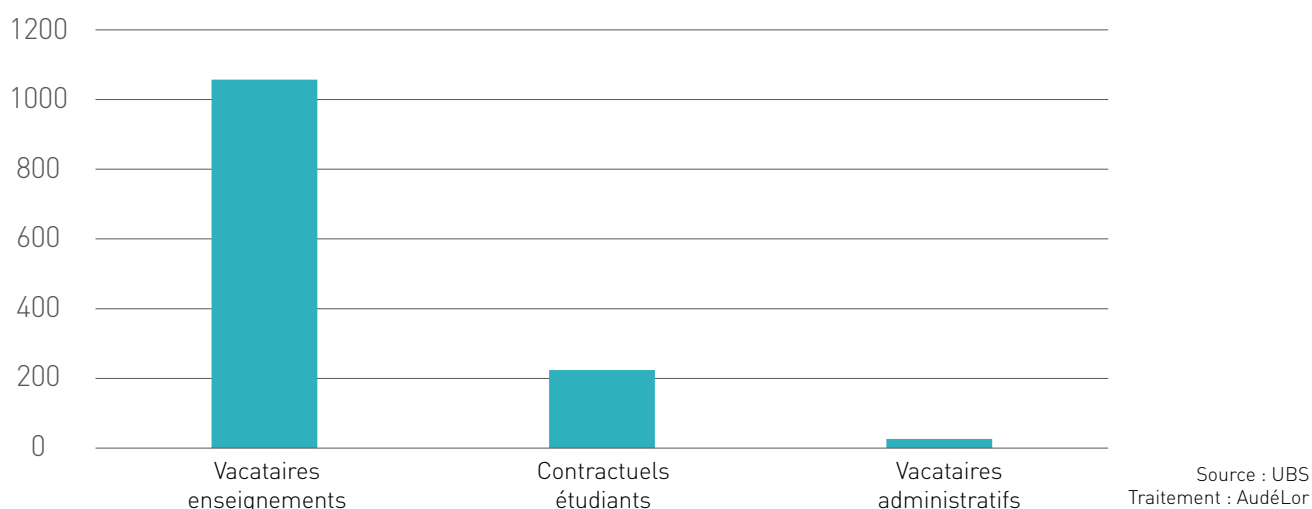
En 2023, l'effectif salarié de l'UBS est de 1 146 personnes pour 1 063 ETP. Il est en croissance de +20,6 % depuis la précédente étude de 2018. (NB : à titre de repère, le total des emplois dans le Morbihan est de 293 000). Cette croissance est plus forte que celle des effectifs étudiants (+5 points). Le développement de l'alternance a en effet entraîné le recrutement de nouveaux enseignants.

Répartition des emplois UBS par statut en 2023



Les personnels titulaires représentent 58 % des effectifs.

Répartition des contractuels en 2023



L'université emploie également 1 307 personnes sur des vacances ou des contrats étudiants. Les vacataires enseignants sont les plus nombreux (81 % des effectifs). Les contrats étudiants représentent 17 % des effectifs, le reste (2 %) correspond à des vacataires administratifs.

Les enseignants et intervenants de l'UBS sont de 31 nationalités différentes.

B. L'UBS : 108,5 MILLIONS D'EUROS DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE

Les retombées économiques de l'UBS correspondent à l'ensemble des dépenses réalisées par l'université et les étudiants sur le département au cours d'une année.

61 MILLIONS D'EUROS DÉPENSÉS PAR LES ÉTUDIANTS SUR LE MORBIHAN : +50,9 % EN 6 ANS

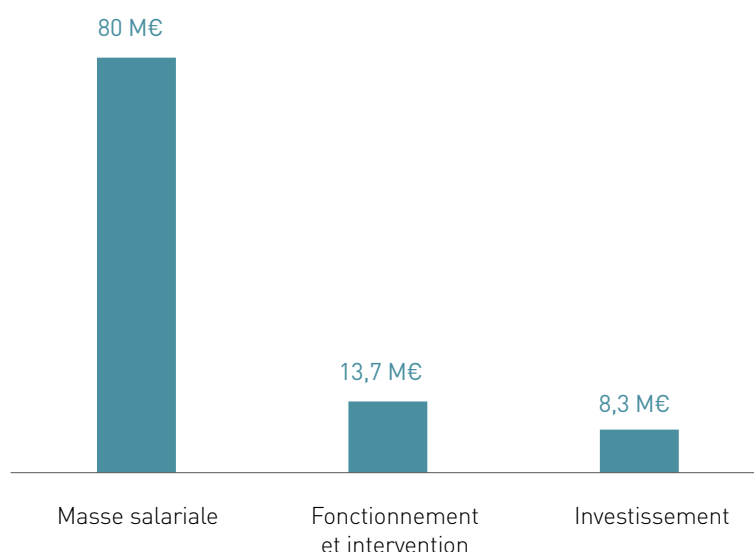
Les dépenses annuelles des étudiants de l'UBS s'élèvent à **73,2 millions d'euros**. On estime que 72 % d'entre elles sont réalisées localement. La consommation des étudiants génère ainsi **61 millions d'euros de retombées économiques pour le Morbihan**.

Par rapport à 2018, la progression est forte +50,9 % soit + 20,6 millions (NB : l'inflation est de 17,3 % sur la période).

47,5 MILLIONS DE DÉPENSES DIRECTES PAR L'UBS SUR LE MORBIHAN

En 2023, le **budget global de l'UBS était de 102 millions d'euros** : 80 millions d'euros de masse salariale, 13,7 millions d'euros de fonctionnement et d'intervention et 8,3 millions d'euros d'investissement.

Répartition du budget de l'UBS par grand poste de dépense en 2023 (en millions d'euros)



Source : Enquête auprès des étudiants de l'UBS, GECE - AudéLor

Pour évaluer le montant injecté dans l'économie du Morbihan, il est nécessaire de réaliser quelques ajustements.

Sur la masse salariale, il convient de soustraire :

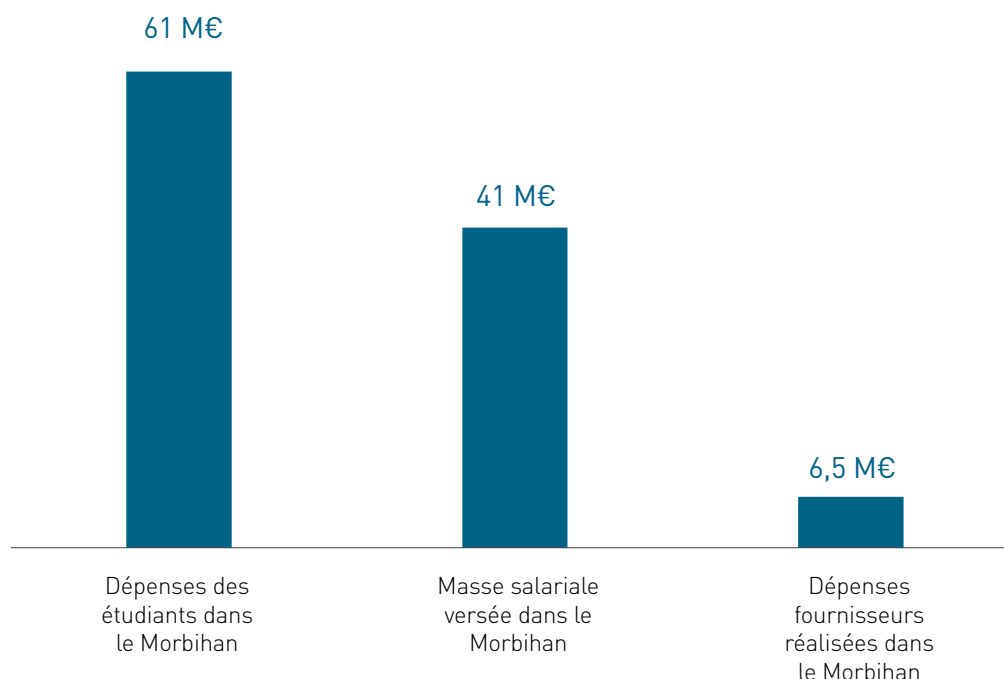
- les cotisations patronales versées aux organismes nationaux soit 39 % ;
- les salaires versés hors du département du Morbihan soit 19 %.

La masse salariale effectivement versée dans le Morbihan correspond donc à 41 millions d'euros annuels.

Sur les autres dépenses, il convient d'identifier les fournisseurs morbihannais. Les dépenses réalisées auprès de ces derniers s'élèvent à 6,5 millions d'euros.

Les dépenses de l'UBS (masse salariale + dépenses fournisseurs) sur le Morbihan s'élèvent donc à 47,5 millions d'euros. Par rapport à 2018, la progression est de 12,5 millions d'euros, soit +35,3 %.

Répartition des dépenses liées à l'université dans le Morbihan en millions d'euros



Source : UBS
Traitement AudéLor

Le total des retombées économiques de l'Université Bretagne Sud s'élève en 2023 à 108,5 millions d'euros en hausse de 44,1% par rapport à 2018.

1 EURO INVESTI DANS L'UBS GÉNÈRE 2,7 EUROS DE DÉPENSES SUR LE MORBIHAN.

Il s'agit ci-dessus des retombées « primaires ». Les dépenses sur le territoire génèrent ensuite d'autres dépenses de ceux qui bénéficient des retombées primaires. À la différence de la mesure des retombées primaires, il n'y a pas aujourd'hui de méthode stabilisée pour déterminer ce coefficient multiplicateur. On peut toutefois considérer que l'effet global (primaire et suivants) revient à multiplier par 2 les retombées économiques primaires. En 2 ou 3 ans, l'UBS génère donc 216 millions d'euros de retombées totales. 1 euro investi génère 2,7 euros de dépenses sur le territoire du Morbihan.

C. L'UBS : UN IMPACT ÉCONOMIQUE DE 70,4 MILLIONS D'EUROS

L'impact économique représente la richesse créée sur le territoire. Il correspond à la différence entre les flux financiers entrants sur le territoire (ressources provenant de l'extérieur, dépenses des étudiants non morbihannais, prestations réalisées auprès d'acteurs extérieurs au département...) et les flux sortants.

FLUX ENTRANTS	En million d'euros	FLUX SORTANTS	En million d'euros
Financement État	73,0	Cotisations patronales	31,3
Financement Région	1,5	Salaire hors 56	7,7
Financement Union européenne	2,4	Dépenses hors 56	12,5
Financement ANR	1,8		
Prestations hors 56	5,8		
Dépenses des étudiants non morbihannais (60 %)	37,1		
Taxe d'apprentissage hors 56	0,4		
Total entrant	121,9	Total sortant	51,5

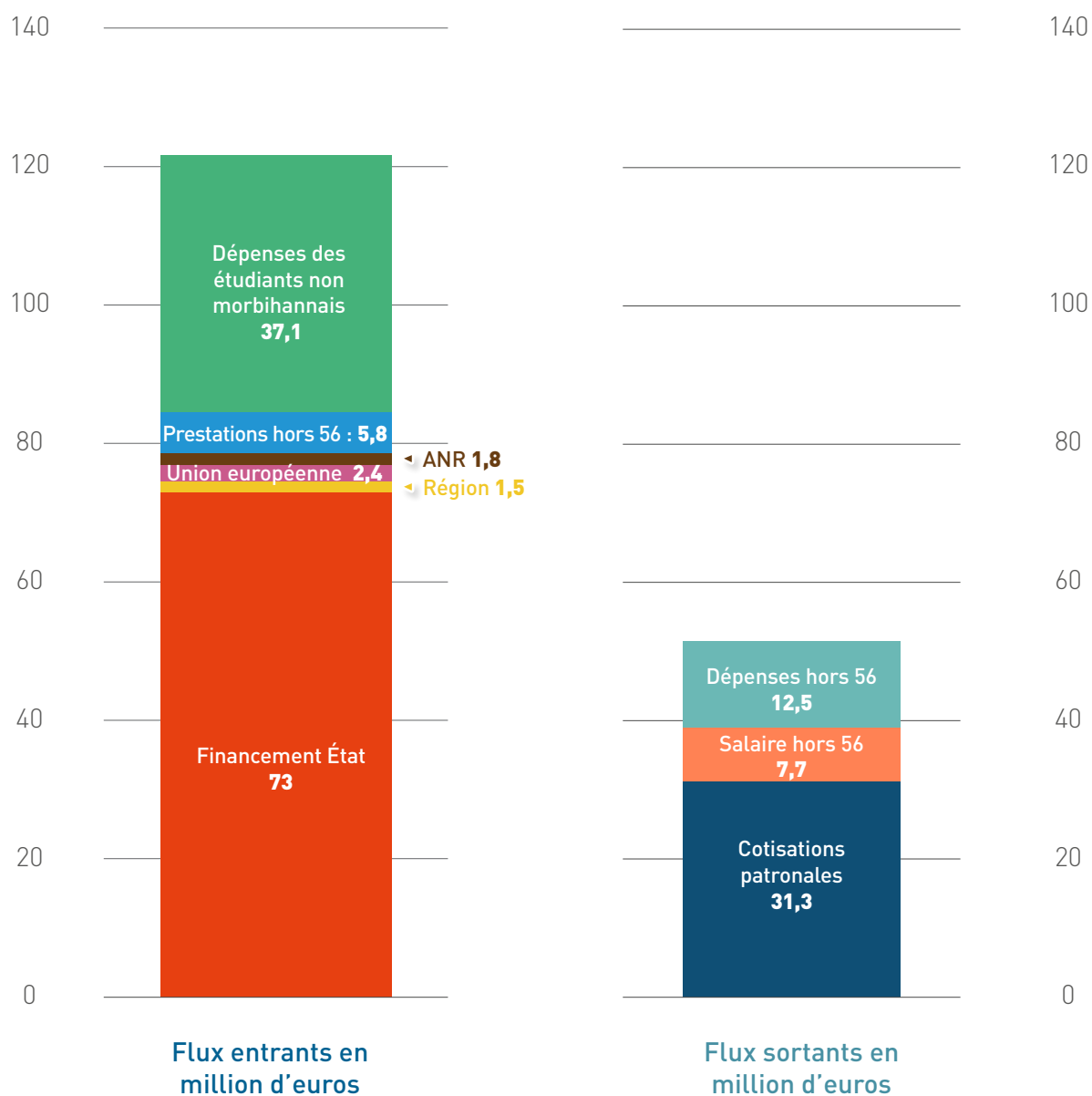
Impact économique = total entrant – total sortant : 70,4 millions d'euros

Les flux entrants sur le Morbihan sont de 122 millions d'euros (hors financements locaux non pris en compte). Ils relèvent de différentes composantes :

- Le financement de l'État est de 73 millions d'euros
- Les autres financements publics hors 56 sont de 5,7 millions d'euros
- Les prestations réalisées pour des clients situés hors Morbihan s'élèvent à 5,8 millions d'euros.
- Le montant de la taxe d'apprentissage collectée en dehors du département se monte à 0,4 millions d'euros.
- Les dépenses des étudiants qui ne sont pas originaires du territoire (60 %) sont évaluées à 37,1 millions d'euros.

Les flux sortants (51,5 millions d'euros) sont composés des cotisations patronales (31,1 millions d'euros), des salaires versés en dehors du Morbihan (7,7 millions d'euros) et des dépenses réalisées hors du territoire pour 12,5 millions d'euros.

Flux entrants et sortants en millions d'euros



Source : UBS
Traitement AudéLor

L'impact économique de l'UBS sur le Morbihan est de 70,4 millions d'euros. Par rapport à 2018, la progression est de 15 millions soit +28 %.

D. EN 2023, PLUS DE 2 000 ENTREPRISES PARTENAIRES DE L'UBS

L'UBS est une université connectée au tissu économique. En effet, tout au long de l'année universitaire 2022/2023, 2 088 entreprises ont accueilli 1 020 alternants et 1 832 stagiaires.

En 2023, 156 entreprises ont versé plus de 1 000 euros de taxe d'apprentissage à l'Université Bretagne Sud témoignant ainsi de leur volonté de soutenir les activités de l'établissement.

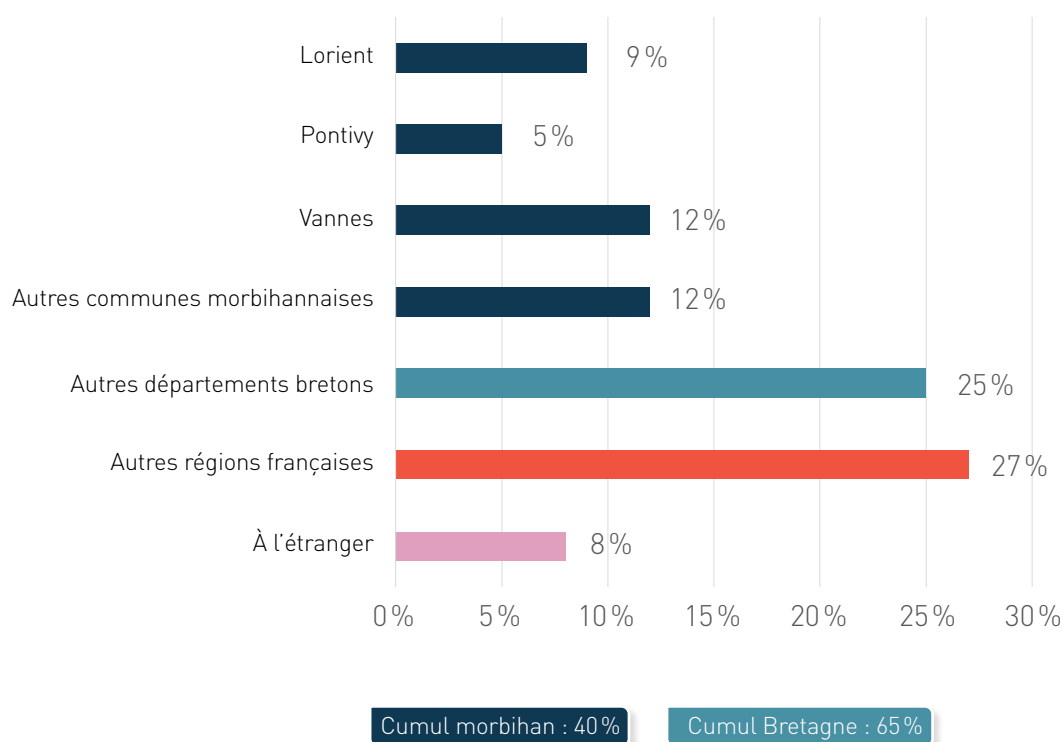
Enfin toujours en 2023, 40 entreprises ont été associées à des travaux de recherche des laboratoires de l'UBS.



VI. UNE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU MORBIHAN

A. L'UBS, UN ACTEUR DE PROXIMITÉ DE LA FORMATION DES MORBIHANNAIS

Lieu où se trouve le lycée d'origine des étudiants inscrits en
2023 à l'UBS



Source : Enquête auprès des étudiants de l'UBS,
GECE - AudéLor

40 % des étudiants de l'UBS viennent d'un lycée morbihannais et 65 % d'un lycée breton
(localisation du lycée l'année du bac).

B.DES COMPÉTENCES POUR LES ENTREPRISES MORBIHANNaises

Les étudiants de l'UBS représentent une ressource en compétences importante pour les entreprises à la fois à travers les contrats en alternance et les stages, mais également par leur recrutement une fois leur cursus terminé.

PLUS D'UN ALTERNANT SUR TROIS DANS UNE ENTREPRISE MORBIHANNaise

Entre 2021 et 2024, 36 % des apprentis ont réalisé leur alternance chez un employeur morbihannais. Entre 2021 et 2023, 46 % des stages se sont déroulés dans des entreprises du département.

30 % DES ÉTUDIANTS EMBAUCHÉS PAR DES ENTREPRISES MORBIHANNaises

Des enquêtes sont régulièrement réalisées auprès des jeunes diplômés afin de suivre leur insertion professionnelle, celles-ci font apparaître que de nombreux étudiants commencent leur carrière professionnelle dans des entreprises morbihannaises :

- en moyenne entre 2020 et 2022, 10 mois après l'obtention de leur diplôme, 46 % des étudiants de licence générale qui sont en emploi ont été embauchés dans des entreprises du département et 66 % par des entreprises bretonnes ;
- pour les licences professionnelles, 18 mois après leur sortie, 30 % des diplômés en emploi le sont dans une entreprise morbihannaise. Cette proportion est de 23 % pour les étudiants sortant de master.



Pour les données globales sur l'insertion : voir page 27

UN SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT

L'UBS déploie avec l'appui du Pépite (Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) Bretagne des actions visant à sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprendre et à la création d'entreprise :

- « 1 idée pour mon territoire » : un évènement sur 2 jours qui permet à des étudiants de monter des projets entrepreneuriaux en réponse à une problématique du territoire proposée par les agglomérations. En 2023/24, 60 étudiants ont présenté leur projet devant un jury composé d'élus locaux, d'entrepreneurs et de techniciens des agglomérations. Il associe les collectivités, divers établissements et organismes de formation, les Missions Locales et Lorient Technopole - AudéLor.
- « Fabrik ta Pépite » : un programme de sensibilisation de 3 mois sous la forme d'un challenge régional autour d'un projet innovant. Il est coorganisé avec les technopoles bretonnes (dont Lorient Technopole - AudéLor) et VIPE technopole. En 2023/24, 2 équipes de l'UBS ont été récompensées parmi les 50 étudiants participants :

1^{er} prix : Grand Prix « Terr'Harmony » projet de terrarium modulable et connecté à une application afin de faciliter l'acquisition de reptiles en préservant leur bien-être ;

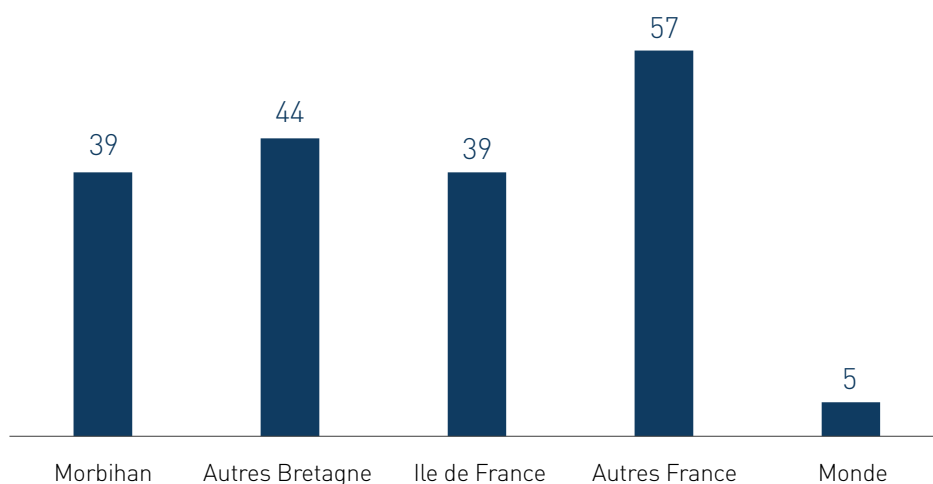
prix du meilleur prototype : « chaque goutte compte » : projet de récupération d'eau froide permettant de réduire le gaspillage et contribuer à la préservation de l'environnement.

Pour les étudiants qui souhaitent porter un réel projet de création d'entreprise (27 étudiants en 2023/24) l'accès au Statut National Étudiant-Entrepreneur (SNEE) est possible. Il permet un accès à un accompagnement par l'équipe de chargés de projet de l'Université Bretagne Sud et par un mentor du monde socio-économique (mentorat) ainsi qu'à des ateliers thématiques.

C. UNE CONTRIBUTION À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

Entre 2018 et 2023, les laboratoires de recherche de l'UBS ont mené **586 projets de recherche**. Des entreprises étaient associées dans 47% des projets. Ils ont concerné 185 entreprises différentes.

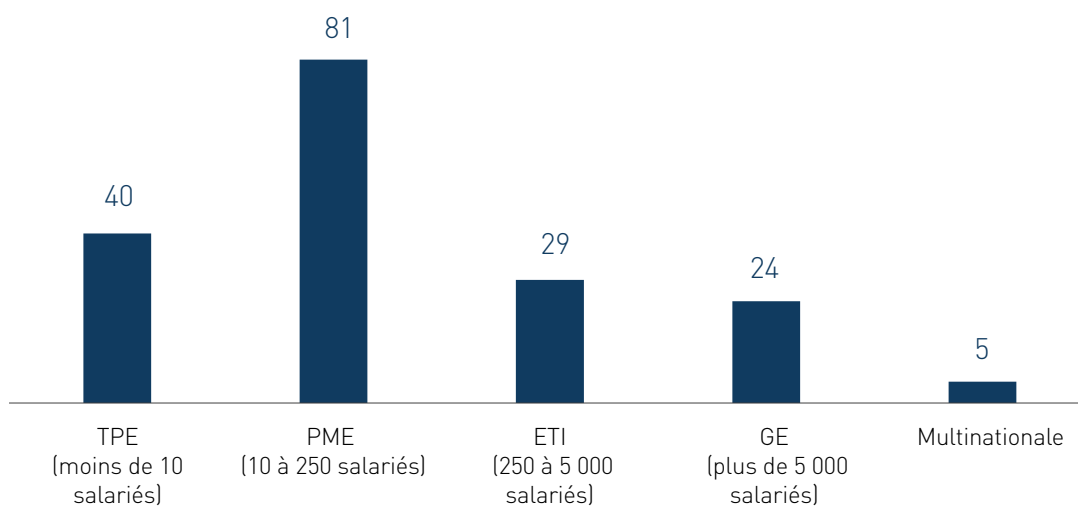
Répartition par localisation des entreprises partenaires de l'UBS entre 2018 et 2023



Source : UBS
Traitement : AudéLor

21% des entreprises impliquées dans les projets avec les laboratoires de recherche de l'université étaient morbihannaises, 45% bretonnes, 21% localisées en Île-de-France et 3% étrangères.

Répartition par taille des entreprises partenaires de l'UBS entre 2018 et 2023



Source : UBS
Traitement : AudéLor

66 % des entreprises partenaires des laboratoires de l'UBS sont des TPE (22 %) et des PME (44 %).

VII. UNE CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT ET À L'ATTRACTIVITÉ

A. ATTRACTIVITÉ AUPRÈS DE JEUNES NON MORBIHANNAIS

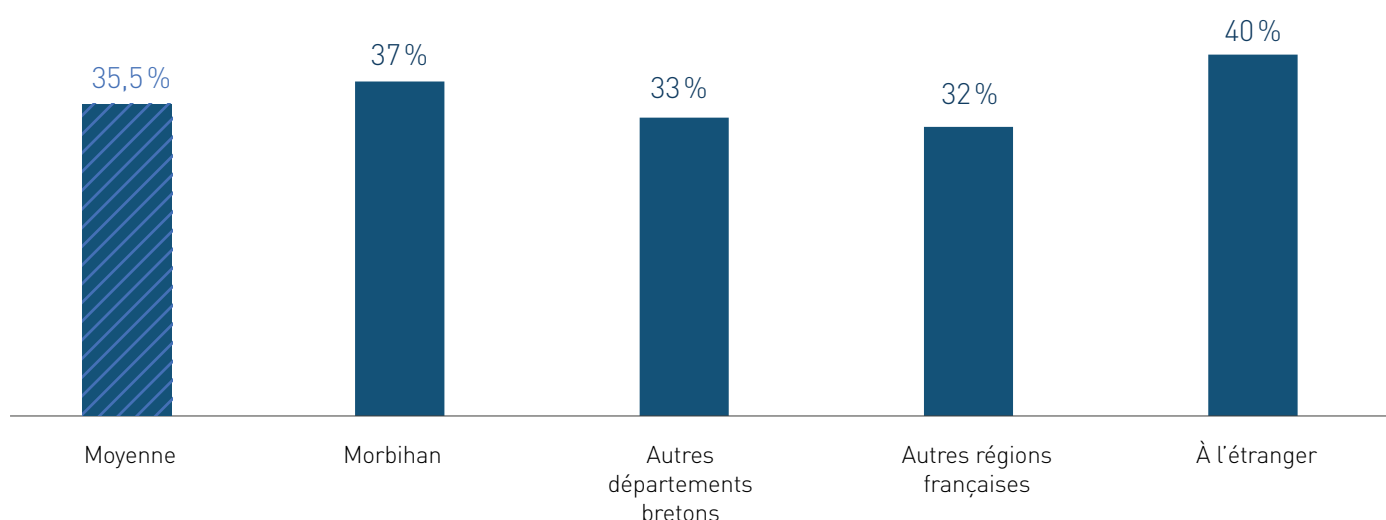
60 % des étudiants de l'UBS viennent d'un lycée extérieur au Morbihan et 35 % d'un lycée extérieur à la Bretagne.

La part des étudiants venant de l'extérieur de la Bretagne est en hausse de +12 points. Cette part est la seule à progresser. La mise en place des plateformes d'affectation nationales Pacoursup (2018) et Mon Master (2023), qui permettent aux candidats de formuler des vœux partout en France sans restriction, explique cette évolution.

Par ailleurs, à la rentrée de 2023, l'UBS a accueilli **900 étudiants internationaux** de 74 nationalités différentes. La majorité d'entre eux sont arrivés dans une démarche individuelle pour suivre une formation. Les pays les plus représentés sont le Maroc (149 étudiants), Madagascar (88), le Congo (40) et la Côte d'Ivoire (34). La majorité d'entre eux suivent des formations en Sciences et Sciences de l'Ingénieur.

7 étudiants sur 10 souhaitent finir leurs études dans le Morbihan et 4 sur 10 souhaitent y rester une fois leurs études terminées.

Projet de rester dans le Morbihan à l'issue des études en fonction de la localisation du lycée d'origine



Source : Enquête auprès des étudiants de l'UBS, GECE - AudéLor

Ils sont 35 % à exprimer le souhait de rester dans le Morbihan pour la fin de leurs études et après leurs études. La part monte à 40 % pour les étudiants étrangers. Sur un territoire vieillissant comme le Morbihan, la présence de l'UBS offre l'opportunité de rajeunir la population active.

B. RAYONNEMENT DES ÉTUDIANTS

L'université accueille également des sportifs de haut niveau qui contribuent à son rayonnement. Ils étaient 57 en 2024. Sur les 10 dernières années, l'UBS compte en moyenne 40 sportifs de haut niveau chaque année.

Certains étudiants contribuent par leur parcours au rayonnement de l'université. Une étudiante de master arts, lettres et civilisation parcours cultural studies, vient ainsi d'être lauréate de la prestigieuse bourse Fullbright. Elle va bénéficier d'un poste d'assistante de langue à l'université d'Atlanta et pouvoir suivre les cours de l'université d'accueil. C'est la deuxième étudiante de ce master lauréate de cette bourse qui vise au rayonnement de la francophonie aux États-Unis.

Par ailleurs, la communauté d'alumni est grandissante. Selon LinkedIn, elle compte aujourd'hui 25 000 anciens diplômés de l'université.

C. PARTENARIATS ET CONVENTIONS INTERNATIONALES

L'UBS compte plus de **175 accords de coopération avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers**, dont 62 accords avec des universités européennes dans le cadre d'un programme d'échange Erasmus soutenu par l'Union Européenne.

Certains partenariats sont historiques et soutenus par la ville de Lorient comme ceux avec l'Université de Vigo en Espagne ou l'Université de Bohême Sud en Tchéquie. L'UBS a développé des partenariats avec des universités de toutes les provinces canadiennes.

Des coopérations sont également développées dans le cadre de la francophonie en particulier avec des établissements marocains et malgaches qui envoient chaque année une cinquantaine d'étudiants en France pour suivre des études. Ces effectifs sont à différentier des étudiants qui viennent par leurs propres moyens. L'UBS est impliquée dans le campus international franco-sénégalais et propose dans ce cadre des formations de licences et masters en ligne.

Par ailleurs, l'UBS coordonne le projet TRANGA dans le domaine de l'énergie : production, mais aussi efficacité et audit énergétique. Il a pour objectifs la création de formations et des actions de recherche.

Enfin, l'UBS est membre avec 8 universités européennes, du consortium EMERGE qui a pour vocation de renforcer les capacités des territoires périphériques de l'Europe et de contribuer à la construction d'une Europe plus équitable, plus prospère et plus durable.

D. PROGRAMMES INTERNATIONAUX

L'Université Bretagne Sud participe à plusieurs dispositifs de coopération internationale :

- Erasmus+ : actions de mobilités enseignantes et étudiantes (études et stages) ;
- un partenariat stratégique Erasmus+ en Comptabilité avec 10 universités européennes ;
- mobilité Internationale de Crédits (MIC), ce dispositif permet d'accueillir des étudiants non européens (canadiens, libanais, malgaches et tunisiens) avec un financement Erasmus+/MIC, pour des séjours académiques mais également pour des stages en entreprise dans le Morbihan ;
- programme Capacity Building : ce consortium de 4 universités européennes (dont l'UBS) a accompagné 25 universités d'Amérique latine dans leur processus d'internationalisation ;
- l'université est partie prenante de 2 formations d'excellence internationale Master Erasmus Mundus :

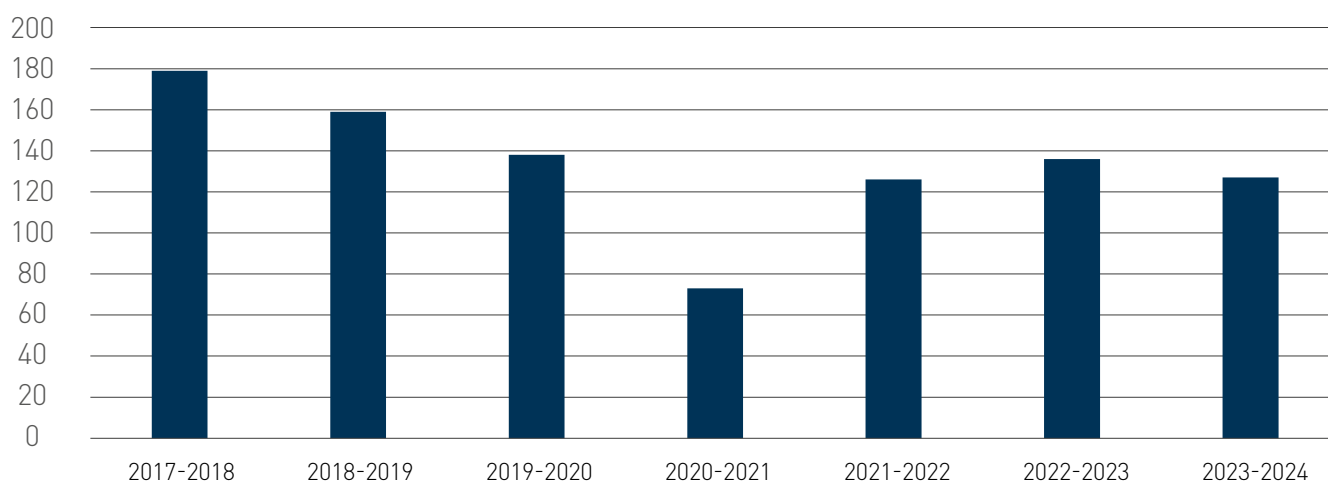
- coordination du Master Erasmus Mundus Cyberus sur la cybersécurité en partenariat avec l'université du Luxembourg et l'université libre de Bruxelles, ainsi qu'avec l'université de technologie de Tallinn et une cinquantaine d'universités, de centres de recherche, d'organismes publics, d'entreprises et de groupements d'entreprises du monde entier, dont certains figurent déjà parmi les partenaires de l'UBS.

- participation au Master conjoint Erasmus Mundus Copernicus in Digital Earth – CDE coordonné par l'université Paris-Lodron de Salzburg en Autriche. Ce projet, adossé au Programme Européen Copernicus pour le développement de services d'information basé sur l'observation de la terre par satellite et des données in situ, a pour objectif de former de futurs diplômés à l'interface de différents domaines d'application liés à l'espace, contribuant à la résolution de problèmes au croisement des sociétés, des économies et des environnements.

Ces deux formations s'appuient sur un recrutement international (une trentaine d'étudiants par année), il ne peut pas y avoir plus de deux étudiants d'une même nationalité. Les 4 semestres de cours se déroulent chacun dans des pays différents.

E.MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ET DES ENSEIGNANTS

Effectif annuel des étudiants partant à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus+ ou de conventions bilatérales entre 2017 et 2023



Source : UBS

Sur l'année 2023/2024, 127 étudiants sont partis à l'étranger, ils étaient 179 en 2018. Depuis 2021 et la crise COVID, la mobilité des étudiants n'a pas retrouvé son niveau d'avant la pandémie.

Une trentaine de pays sont concernés par les échanges internationaux. Les pays qui attirent le plus les étudiants de l'UBS sont l'Espagne (25,5 %), le Canada (22 %), l'Allemagne (8,7 %) et la République tchèque (8,4 %).

Mobilité des enseignants

Dans le cadre du programme Erasmus+ et des accords bilatéraux, entre 5 et 10 enseignants effectuent des séjours à l'étranger pour dispenser des cours au sein des établissements partenaires. De la même façon, l'UBS accueille chaque année 15 à 20 enseignants qui dispensent des cours.

Au-delà des enseignants étrangers qui viennent à l'UBS dans le cadre des programmes d'échanges, l'UBS compte dans ses effectifs enseignants une trentaine de nationalités différentes qui contribuent au rayonnement international de l'établissement.



12 avenue de la Perrière

56324 Lorient cedex

02 97 12 06 40

www.audelor.com



Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

